



Dossier

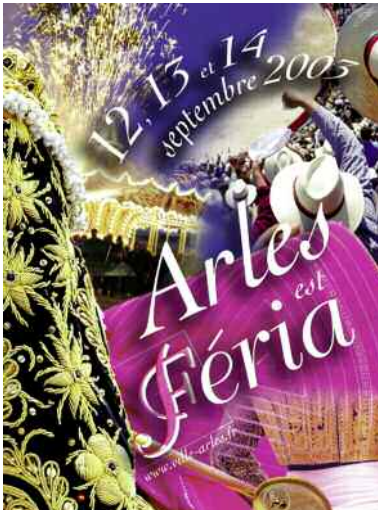
Le préfet a validé le périmètre de la communauté d'agglomération. **page 6**



20^{es} Journées du patrimoine

sur le thème de la spiritualité.

page 17



Feria du riz

Les cartels. **page 18**



à l'heure de la rentrée

actualité

page 3



Maisons fleuries	3
La rentrée : retrouver école et copains	4
Bernard Jourdan, délégué à l'enseignement, fait le point	4
Dossier : Création de la communauté d'agglomération	6
Le port fluvial a vingt ans	9
Solidarité avec l'Algérie	9



services

page 10



Valider un diplôme grâce au métier exercé	10
Sacs jaunes, où les trouver ?	10
Les groupes s'expriment	11
Contacts	12
Service des sports : traceurs de terrains	13
Les coupons Sport du Conseil général	13

loisirs

page 14



Ville en images, retour sur l'été	14
Nouveau statut pour l'école de musique	16
Yaka se présente à la Journée des associations	16
Journées du patrimoine les 20 et 21 septembre	17
Féria du riz et fête des Prémices	18
Antéroscope Les loups en Pays d'Arles	19
Tourisme : Arles vue par la presse internationale	20
Journée nationale du cheval et du poney	20
La Médiathèque expliquée aux enfants	21
Le bloc-notes	22
Romain Durand, tailleur de pierres d'Arles à Saint-Petersbourg	24

N°74 - septembre 2004

Magazine d'information de la Ville d'Arles

■ *Directeur de la publication*
Zani Koukas

■ *Rédacteur en chef*
Alain Othnin-Girard

■ *Rédaction*
Mélanie Vallat-Cristianini,
Françoise Maurette,
Ingrid Estephan,
Jean-Pierre Autheman,
Christophe Cachera

■ *Photos*
Daniel Bounias,
Valérie Farine,
Robert Ricci,
Hervé Hôte,
Samuel Thomas,
Lionel Roux,
DR.

■ *Création maquette*
Nicole Bousquet

■ *Mise en page et photogravure*
Graphistes associés

■ *Impression*
Trulli (Vence)

Dépôt légal : 7 mai 2003
ISSN : 1283 5900

Rédaction
Tél. 04 90 49 37 90
Fax 04 90 49 37 21
e-mail : magazine@ville-arles.fr

Direction de la communication
et des relations publiques
Hôtel de ville,
BP 196, 13637 Arles cedex.
Tél. 04 90 49 36 96
Fax 04 90 49 85 48
Site Internet : www.ville-arles.fr

Des sujets à traiter, des opinions à partager ?
Votre avis nous intéresse.
Arles informations municipales — Tél. 04 90 49 37 90
magazine@ville-arles.fr

■ Conseil municipal

■ **Prochaine séance publique:**
L'assemblée communale se réunira le mercredi 24 septembre à 18h.

■ Parmi les délibérations du 26 juin :

- Le Conseil Municipal demande officiellement au Préfet d'arrêter le périmètre de la future communauté d'agglomération.
- Projet de convention pour le lancement d'une 6^e Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) dans le secteur sauvegardé et îlots Victor-Hugo, Emile-Combes, Craponne, Trinquetaille. L'Etat, l'ANAH, le département et la Région sont sollicités sur ce projet.
- Projet d'organisation des Rencontres des professionnels de l'insertion du pays d'Arles (cet automne).
- Approbation de la programmation 2003 du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) ainsi que de l'adhésion à l'union régionale des PLIE Provence Alpes Côte d'Azur.
- Lancement d'un appel d'offres pour la création d'une déchetterie à Salin-de-Giraud.
- Présentation des travaux de requalification urbaine à Salin-de-Giraud : création d'une Maison du tourisme et du patrimoine et d'un circuit-découverte du village...
- Vœu de solidarité en faveur des sinistrés des tremblements de terre en Algérie.

Concours

Le temps des fleurs



Remise des prix du concours des maisons fleuries.

Embellir son environnement grâce aux plantes vertes et à fleurs demande beaucoup d'attention et de savoir-faire. Mais c'est aussi un art de vivre. De plus en plus de candidats s'inscrivent au concours « Arles, ville fleurie » (70 cette année). Le jury sous l'impulsion de Monique Tibaron, conseillère déléguée aux espaces verts et au fleurissement, a souvent du mal à départager les premiers prix. Heureusement qu'il y a plusieurs catégories pour récompenser le talent de jardiniers amateurs qui ne cessent d'enrichir leur palette végétale.

Concours « Villes fleuries »

Le jury régional se réunit le 9 septembre pour attribuer les prix aux plus beaux espaces verts fleuris, aux plus belles créations des jardiniers municipaux.

Congrès des horticulteurs

Les 25 et 26 juin dernier, Arles accueillait le Congrès national des horticulteurs et des pépiniéristes. La région Provence Alpes occupe en France la première place pour la production horticole.

Sept lauréats arlésiens participent au concours départemental

1/ *Maison avec jardin visible de la rue*
(2 gagnants ex-æquo)

Mireille Revel,
rue Rolland-Garros, quartier du Trébon
Anicet Mabilie,
rue Pierre-Saurel à Trinquetaille

2/ *Décor floral sur la voie publique*

Gérard Guerrero,
rue Croix-rouge, quartier de la Roquette

3/ *Balcon, terrasse, fenêtre ou mur*
Muriel Lamarthée,

cité Saint-Pierre à Trinquetaille

4/ *Commerce, hôtels, restaurants*

Brasserie « Le Malarte » bd des Lices

Les Zepios lèvent le stand



Jeanine et Athanase Zepios ont pris leur retraite cet été. Depuis qu'a couru l'annonce de l'arrêt de leur commerce, ils sont embrassés, congratulés par les amis et clients venus les remercier une dernière fois, sur le marché d'Arles, de leurs bons et loyaux services rendus à la collectivité.

Le couple de commerçants en fruits et légumes y tenait son échoppe les mercredis et samedis depuis 1958. Jusqu'à l'an dernier, ils dressaient également leur étal place Paul-Doumer à la Roquette. Une telle longévité a créé des liens d'amitié. Jeanine et Athanase tôt levés dès 6 heures pour être fin prêts à l'ouverture du marché, vont pouvoir faire quelques grasses matinées chez eux à Fourques.



Mas des Reinettes : Moulès remporte le prix des exploitations agricoles

5/ *Exploitations agricoles*

Carole Perez-Bressy,
Mas des Reinettes à Moulès

6/ *Ecoles*

Maternelle Jeanne Géraud

La rentrée scolaire 2003

5000 élèves franchissent ces jours-ci les portes des 42 écoles maternelles et élémentaires de la commune. Dans ces 222 classes, plus d'un millier de nouveaux inscrits. Ce sont pour la plupart des élèves qui entrent pour la première fois en maternelle ou en CP, ceux dont les parents ont déménagé ou s'installent à Arles.

Les périmètres scolaires mis en place sur la commune depuis l'an dernier ont permis aux directeurs d'école et aux responsables de l'éducation de mieux appréhender la répartition des élèves dans les différentes écoles. « Nous veillons en particulier à ce que les inscriptions permettent de maintenir le plus grand nombre de classes existantes », explique Bernard Jourdan, conseiller municipal délégué à l'enseignement primaire et secondaire.



Elèves inscrits en secondaire rentrée 2003

Collège Ampère	650
Collège Mistral	620
Collège Morel	800
Collège Van-Gogh	650
Collège Saint-Charles	580
Lycée Montmajour	760
Lycée Pasquet	1150
LEP Privat	350
LEP Perdiguier	450
Lycée Jeanne-d'Arc	500

La « carte scolaire » ainsi appliquée à tout le territoire communal, donne satisfaction, selon Bernard Jourdan, d'autant, ajoute-t-il, que des ajustements sont effectués pour affiner les limites des périmètres autour des écoles, selon l'évolution de l'urbanisation et de l'habitat.

A la rentrée 2003 une classe ferme dans les écoles suivantes: Mouleyrès, Brassens-Camus, et Emile-Loubet. Autre décision en suspens à l'académie, selon le nombre d'enfants inscrits, le maintien ou

la fermeture d'une classe à l'école Henri-Wallon. « En revanche, nous ouvrons une nouvelle classe de maternelle à l'école Louise-Michel. Pendant l'été, nous y avons effectué des travaux d'aménagement afin d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions dès cette rentrée », précise Bernard Jourdan qui annonce au programme des activités extérieures proposées durant l'automne et l'hiver au premier cycle, deux classes rousses et deux classes de neige.

Mission d'éducation, décentralisation et communes

Bernard Jourdan, délégué à l'enseignement primaire et secondaire, fait le point.



Bernard Jourdan :

« Qu'elles soient de droite ou de gauche, je crois que les communes font de leur mieux pour l'école ».

« Il y a longtemps que l'enseignement du premier degré est décentralisé, au moins en ce qui concerne les moyens autres que les personnels enseignants. La décentralisation pose la question de l'équité entre les élèves de différentes communes, de différentes collectivités territoriales. Leur donne-t-on les moyens d'agir à même hauteur, en matière d'investissement, d'entretien des bâtiments, de mise à disposition de personnels, d'activités éducatives... ?

Avant même les lois de cette année sur la décentralisation de certains personnels, cette interrogation traversait déjà le milieu enseignant. Qu'elles soient de gauche ou de droite,

je crois que les communes font de leur mieux pour l'école. Mais nous savons que les volumes financiers qu'elles peuvent consacrer aux écoles sont variables.

Différences prégnantes pour l'enseignement du premier degré entre communes rurales et urbaines par exemple. Je comprends que les enseignants du second degré soient inquiets lorsque l'on confie de nouvelles responsabilités aux collectivités territoriales. C'est un peu comme pour l'intercommunalité, la loi prévoit un développement équilibré des différents territoires. Pour la mission "régaliennne" d'éducation nationale, la même équité doit valoir. »

Transports scolaires



Les dossiers d'inscription pour la confection des cartes scolaires de transport sont à retirer en mairie, au Service de l'enseignement, 28, rue de l'Hôtel de ville et dans les mairies annexes de Salin-de-Giraud, du Sambuc, de Mas-Thibert, de Raphèle et Moulès. Ceci pour les élèves du primaire, du secondaire (collèges et lycées), pour les apprentis, et les étudiants susceptibles de prendre le train vers Nîmes, Avignon, Marseille). Pièces à fournir :

- Une photo (deux pour la SNCF)
- Un justificatif de domicile
- Un certificat d'inscription dans l'établissement scolaire ou d'enseignement
- Photocopie de l'attribution de bourse (pour les collèges et lycées uniquement)
- Photocopie de l'avis d'imposition 2001
- Un relevé d'identité bancaire

Travaux de l'été

Pendant les deux mois de vacances, les écoles bourdonnent d'une autre activité, celle des entreprises arlésiennes qui réalisent des travaux. Dès la fermeture des classes, le service des Bâtiments communaux a mis en route le planning d'été des réparations, modifications et entretien de toutes sortes, répertoriés durant l'année scolaire précédente, et votés au budget 2003 de la Ville.



Peau neuve pour les bancs de l'école Daudet à Raphèle



Etanchéité à l'école Aragon de Plan-du-Bourg...

Entre juillet et août, 320 000 € de travaux (2 millions de francs) sont réalisés dans les écoles de l'agglomération, de Camargue et des hameaux. Ces chantiers portent sur les huisseries, la peinture, les sanitaires, la sécurité.

Une opération importante se poursuit pour la deuxième année : la rénovation de l'école André-Benoît/Anne-Franck. Un chantier financé sur les budgets 2002-2003-2004.

Restauration scolaire

Les inscriptions aux cantines scolaires sont prises à la Sodexho, en zone industrielle nord (19 rue Copernic, ligne n° 4 de la Star). Une plaquette vous donnant toutes les informations pratiques vous y sera remise.

Les bureaux sont ouverts les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

Se munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, de téléphone...), d'une photo d'identité de l'enfant.

Ordinateur portable

Chaque collégien de classe de 4^e reçoit pour la rentrée un ordinateur portable. Cette importante opération du Conseil général des Bouches-du-Rhône vise à donner à chaque collégien les mêmes chances de maîtriser l'outil informatique et Internet, à l'école comme dans la vie quotidienne en général.



Jean-Noël Guerini contrôle les nouveaux équipements

■ Brèves de rentrée

■ Rentrée universitaire

En octobre les étudiants reprennent le chemin des amphis. Des journées d'accueil et d'information sont organisées à Arles par les associations étudiantes les 17, 18 et 19 octobre 2003. Stands à l'Espace Van-Gogh, projections et visites. Programme détaillé dans le numéro suivant, et sur www.ville-arles.fr

■ Etudes de droit

L'antenne universitaire d'Arles (Aix-Marseille III) propose cette formation de premier cycle aux titulaires du baccalauréat. Inscriptions du 27 août au 30 septembre du lundi au jeudi : 9h-12h et 14h-16h30, à l'espace Van-Gogh : 04 90 49 36 37.

■ Formations agricoles à Arles

Le CFA de Valabre a ouvert depuis 2002, une antenne pour adultes et jeunes sur le site Maeva Arles.

- En 8 mois :
CAP Entretien de l'Espace Rural
CAP Travaux Paysagers
BPA Jardins Espaces Verts
CAP Services en Milieu Rural
- En 2 ans

BTSA « Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation Agricoles »
CFPPA Site d'Arles, 04 90 93 39 85, e-mail : cfppa.arles@free.fr

■ CAP Ferronnerie d'art

Battre le fer... un métier d'avenir. Le lycée professionnel Charles-Privat ouvre ce CAP Ferronnier d'arts appliqués. Accessible après la 3^e ou plus, qui mêle compétences technologiques et artistiques. Les certifiés peuvent être embauchés dans des entreprises industrielles ou artisanales. Art du feu et de la courbe, le fer forgé est de plus en plus recherché en décoration intérieure, en construction ou en mobilier urbain. Lycée Professionnel Charles-Privat au 04 90 49 60 44.

■ Allocation rentrée scolaire

Versée automatiquement dans la plupart des cas, à partir du 25 août, elle doit être réclamée par les familles à revenus modestes ayant un seul enfant de 6 à 18 ans qui ne perçoivent aucune autre prestation de la part de la CAF. Renseignements au 0821 010 010, sur 3615 CAF ou www.caf.fr.

L'intercommunalité se met

Arles et les communes de l'ouest des Bouches-du-Rhône organisent leur coopération. Avec la communauté d'agglomération entre Saint-Pierre-de-Mézoargues, Boulbon, Tarascon, Saint-Martin-de-Crau et Arles, c'est l'ouest du département de Bouches-du-Rhône qui se dote d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI).



Les maires de la communauté d'agglomération. De gauche à droite : Claude Vulpian (Saint-Martin-de-Crau), Jean-Pierre Lefebvre

Madame, mademoiselle, monsieur

J'ai été informé ce 19 août par Monsieur le Préfet de Région de sa volonté de signer les actes administratifs constitutifs de la communauté d'agglomération. Elle pourra donc être effective dès le 1er janvier 2004. J'en suis particulièrement heureux. Je l'en remercie très sincèrement. Les services de l'Etat auront beaucoup contribué ces six derniers mois à ce succès, ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles et son Président.

Le périmètre retenu est celui des cinq communes fondatrices Saint-Pierre-de-Mézoargues, Boulbon, Tarascon, Saint-Martin-de-Crau et Arles. Je me félicite du travail fait ensemble. Sur ce périmètre 16 millions de francs soit plus de 2 400 000 euros d'actions publiques nouvelles seront conduites dès 2004. Les Saintes-Maries-de-la-Mer ne sont pas dans ce périmètre. Cela n'est pas très grave, dès que les Saintois le décideront c'est avec plaisir que le cercle s'élargira ; il n'y a pas à mes yeux de difficultés techniques, ni politiques.

Cette communauté d'agglomération est diverse, respectueuse du suffrage universel et des mandats des élus locaux qui ont été désignés par leurs concitoyens. C'est un nouvel échelon institutionnel qui se crée, voulu par le législateur ; les communes de l'Ouest du département des Bouches du Rhône ne faisaient pas encore partie de cette construction institutionnelle dans laquelle sont déjà 95% de nos concitoyens Français. Une expérience nouvelle, des actions publiques à l'échelon d'un territoire nouveau qui regroupe la Crau, la Camargue, la Montagnette et une partie des Alpilles. Pour vous dans votre vie quotidienne les choses ne changeront pas ou peu.

La Commune est, et reste l'échelon de base de la démocratie, les représentants élus du Conseil Municipal siégeront au sein de cette communauté d'agglomération. Pour nous qui sommes élus elles évolueront un peu. Nous gérons les compétences obligatoires ou facultatives et nous allons essayer de bâtir des politiques de développement économique, des politiques de la ville, de l'habitat ou de l'eau à l'échelon d'un territoire plus vaste et plus pertinent. Gérer ensemble des préoccupations qui sont communes : l'emploi, l'aménagement, l'environnement.

Une pertinence plus forte pour un territoire qui a un avenir commun. La démarche a été partagée ainsi que les responsabilités. Les élus ont été respectueux du travail déjà réalisé, je pense ici à mes collègues Maires, élus depuis de nombreuses années.

Ce travail a été conduit à bien. Je remercie tous ceux qui ont pris une part active à ces décisions et à ces réunions de travail passionnantes.

Hervé Schiavetti
Maire d'Arles
Président du Pays d'Arles

Dorénavant, face à la communauté Urbaine de Marseille, et aux communautés d'agglomération voisines d'Avignon, Nîmes, Aix, Salon, Istres-Fos-Miramas, il faut compter avec ce nouveau territoire (110 000 hectares et 78 000 habitants). Ces communes ont décidé de défendre ensemble leur cadre de vie, leurs espaces naturels et leurs projets de développement.

Lors de réunions publiques, tenues ces derniers mois, les maires et leurs adjoints ont présenté leur « union ». Ils ont souligné que cette communauté de destin scellée en 2003 s'ouvrirait aux autres communes du Pays d'Arles – y compris celles déjà réunies en communauté de communes – lorsqu'elles le souhaiteraient.

Une communauté d'agglomération avec quelles compétences

La loi Chevènement de 1999 veut simplifier les coopérations intercommunales existantes, et favoriser l'élaboration et la pour-

en place



À droite, Jean Reynaud (Tarascon), Rolland Roche (Boulbon), Hervé Schiavetti (Arles) et un homme (Saint-Pierre-de-Mézoargues).

suite de projets communs dans plusieurs domaines :

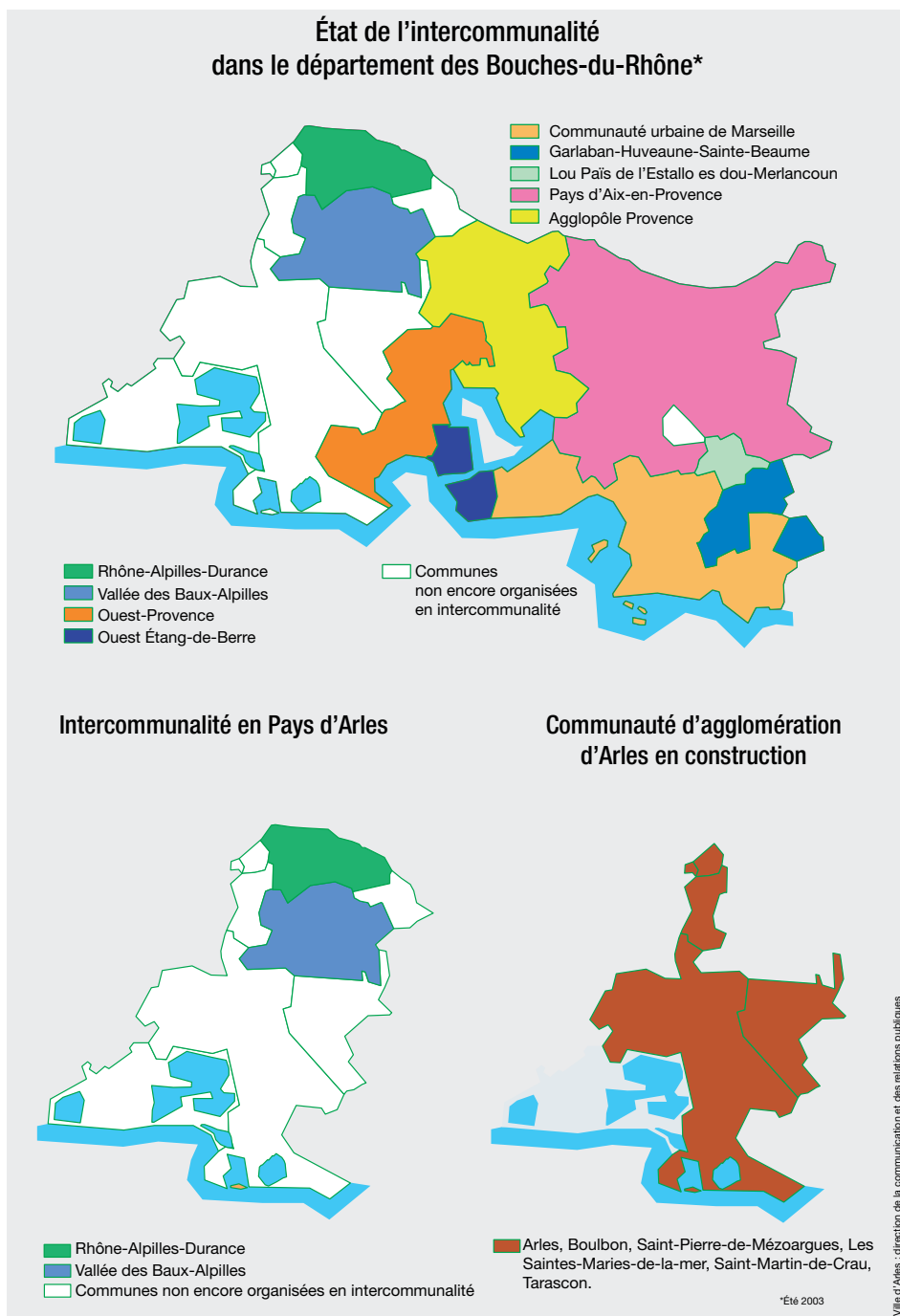
- Le développement économique
- L'aménagement de l'espace (notamment le schéma des transports entre communes)
- L'équilibre social de l'habitat
- La politique de la ville

Le transfert des compétences des communes vers la communauté d'agglomération concerne uniquement les équipements et les programmes dont les élus auront déterminé l'intérêt communautaire.

Les trois autres compétences à transférer seraient : l'eau et l'assainissement, la construction et gestion d'équipements sportifs et culturels d'intérêt communautaire.

Le Pays d'Arles

Parallèlement à la procédure de constitution de la communauté d'agglomération d'Arles en cours, l'autre espace de développement partagé entre trente communes, le Pays d'Arles, continue de se structurer. En préparation, le « contrat d'objectifs » liste les premières actions à mener dans le Pays, avec le soutien financier de l'Etat, de la Région, et du Département.



Le calendrier

Après les délibérations des conseils municipaux sur le périmètre de la future communauté, prises cet été, le préfet a signé le 19 août l'arrêté qui valide ce périmètre.

A partir de cette première validation, les communes ont trois mois pour délibérer cette fois sur les statuts de la communauté d'agglomération.

Ensuite, le préfet signera un second arrêté de création officielle de la nouvelle communauté d'agglomération avant le 31 décembre 2003*.

* Pour que la communauté d'agglomération bénéficie des dotations de l'Etat en 2004, le second arrêté du préfet doit être signé au plus tard le 31 décembre 2003.

■ Intercommunalité en France

Plus de 50 millions de Français vivent déjà dans une des 30 000 communes membres d'une structure intercommunale (établissement public de coopération intercommunale, EPCI, selon la terminologie administrative).

Dans le département des Bouches-du-Rhône, 109 des 119 communes sont déjà regroupées dans une des trois formes d'intercommunalité prévues par la loi Chevènement de 1999 (communauté urbaine, communauté d'agglomération ou communauté de communes).

A la fin de l'année, Arles, Saint-Martin-de-Crau, Tarascon, Boulbon et Saint-Pierre-de-Mézoargues les rejoindront.

■ Conseil municipal

Parmi les délibérations du 24 juillet

- Rocado nord : son prolongement est inscrit au contrat de plan Etat-Région 2000-2006. La concertation préalable avec la population, prévue par le code de l'urbanisme, commence par une exposition publique du projet du 8 au 23 septembre, dans les locaux de la Direction départementale de l'équipement, 15 rue Copernic. Un registre de recueil des observations du public y sera ouvert.
- Adduction d'eau potable en Camargue : la procédure d'appel d'offres pour réaliser la liaison entre Gageon et Le Sambuc est décidée.
- Salle polyvalente du Sambuc. Deuxième tranche de travaux : agrandissement de la salle, bureau, rangement, kitchenette et sanitaires.
- ZI nord : le prolongement de la rue Joseph Rainard prochainement achevé, facilitera les trafics entre le PAGR et la ZI. La Ville demande le concours financier de l'Europe (via le Feder).
- 4^e répartition des subventions aux associations. Montant : 32 851 €
- Contrat temps libre : reconduction de trois ans de l'accord entre la Caisse d'allocations familiales et la Ville, pour les actions en faveur des 6-16 ans.
- Démoustication 2003 par l'Entente interdépartementale pour la démoustication (EID) budget de 25 500 €. Un plan de limitation de la nuisance sur l'ensemble du territoire est demandé à cet établissement. Le Parc naturel régional de Camargue publie une étude sur l'impact du traitement biologique contre les moustiques.
- Création de l'Observatoire de Camargue autour de huit thèmes : habitat, espèces, tourisme et loisirs, gestion de l'eau, développement durable, agriculture et élevage, évolution du littoral et du milieu marin, système d'information.
- Avis favorable à la construction d'un nouveau silo à riz.
- Centres sociaux Christian-Chèze et Mas-Clairanne : leur gestion passe en délégation de service public, confiée au secteur associatif, à la demande de la CAF. Question abordée par la Commission consultative des services publics locaux créée en avril 2003 (11 élus, 11 représentants des associations).
- Transfert de gestion du Centre municipal et formation des apprentis vers l'Education nationale, en 2005.

Les ressources

Après deux ans de travail et de réflexion entre les élus et leurs techniciens chargés de préparer la nouvelle forme de coopération, les maires souhaitent aboutir à la création de la communauté d'agglomération pour 2004.

L'intercommunalité bénéficiera immédiatement de nouvelles ressources : l'Etat versera dès l'an prochain une « dotation intercommunitaire » estimée à au moins à 2,4 millions d'euros (16 millions de francs).

Autre ressource de la communauté d'agglomération : la taxe professionnelle unique (TPU). La communauté d'agglomération encaisse la TPU pour financer des réalisations d'intérêt communautaire et reverse l'excédent aux communes. Les taux de taxe professionnelle sont actuellement différents. Le taux moyen sera d'environ 24 %. L'harmonisation des taxes professionnelles respectives devrait s'étaler sur douze ans.



Réunion publique d'information, le 3 juillet à la Chambre de commerce et d'industrie du pays d'Arles

Deux questions à

Claude Vulpian, maire de Saint-Martin-de-Crau

Les gens ne comprennent pas toujours bien l'intérêt de s'unir dans une communauté d'agglomération plutôt que de continuer à vivre les uns à côté des autres dans des communes distinctes. Que leur répondez-vous ?

« Tout d'abord, de façon très pragmatique, que l'intercommunalité est un phénomène national qui touche aujourd'hui près de 50 millions d'habitants, et que, faute de moyens et de compétences, les communes restant seules ne pourront plus faire face aux nouveaux enjeux dans les domaines de l'environnement, des transports, du logement, du développement économique... »

Ensuite, construire ensemble une intercommunalité au sein du Pays d'Arles, que nous aimons et que nous souhaitons préserver, est un formidable défi pour les élus et les habitants de cet espace exceptionnel. Grâce à cette communauté, nous pourrions élaborer un projet de vie commun, conciliant le développement économique et l'emploi, le respect de notre environnement, et la solidarité entre les territoires. »

Donnez-nous un exemple de ce qui sera plus facile dans une communauté d'agglomération que dans une commune ?

« La conduite d'une politique efficace et cohérente en matière de développement économique par exemple. À Saint-Martin-de-Crau, plus de 1 000 emplois devraient être créés au cours des prochaines années. De telles perspectives dépassent largement le simple cadre communal, et nécessitent une approche communautaire dans les domaines de la formation et de la qualification, pour faire bénéficier ces nouveaux emplois aux habitants de nos communes, dans le domaine du transport, pour faciliter l'accès des zones d'activité aux futurs salariés, ou encore dans le domaine de l'habitat, pour proposer à ces derniers des solutions de logement sur l'ensemble du territoire communautaire. »

“Les communes restant seules ne pourront plus faire face aux nouveaux enjeux”

L'avenir est dans le port

Dans les années 1980, les élus locaux et régionaux, la Compagnie nationale du Rhône et la Chambre de commerce décidaient la construction d'un port fluvial afin de créer de nouvelles activités, et redonner à Arles sa vocation fluviale en retrait depuis l'arrivée du chemin de fer au XIX^e siècle.

La plate-forme portuaire idéalement située sur l'axe nord-sud, vers l'Europe du nord, ouvrait aussi une fenêtre commerciale vers les marchés méditerranéens.

La navigation vers l'embouchure a été facilitée en 1990 en faisant sauter l'obstacle rocheux du seuil de Terrin. Depuis, les navires fluvio-maritimes de 3 000 tonnes peuvent remonter le Rhône jusqu'à Arles.

A ses débuts en 1983 le port traitait 33 600 tonnes de marchandises, 350 000 tonnes



Les partenaires économiques fêtent les vingt ans du port fluvial

dix ans plus tard. En 2002, 515 000 tonnes de fret y ont été manutentionnées. Cette progression démontre l'utilité du nouvel équipement. Le Maire et les élus veulent d'ailleurs que le port fluvial ait un rôle structurant pour toute l'économie du Pays d'Arles. Parce que la plate-forme fluviale est directement reliée aux grands axes routiers et aux voies de chemin de fer (jusqu'au quai). L'activité fluviale n'est pas orientée exclusivement vers l'importation (61 % des échanges). Les entreprises du Pays d'Arles peuvent y trouver une solution pratique pour expédier leur production.

Une grande diversité de marchandises y transite. En 2002, principalement les minéraux, le bois, les engrais et la tourbe.

Lors du 20^e anniversaire du port en juin dernier, les partenaires économiques ont réaffirmé leur intérêt pour cet équipement qu'ils ont déjà conforté par des investissements successifs (nouveau quai, nouvelle grue...).

Les études de prospective le prédisent : dans les années qui viennent le transport de marchandises par voies fluviales devrait progresser.

Aide à l'exportation

La Chambre de commerce incite ses adhérents à développer leurs activités à l'export. A l'heure du développement des échanges internationaux, les entreprises arlésiennes ont tout intérêt à se placer sur les marchés européens et méditerranéens. Chaque année la CCI du Pays d'Arles fait ainsi la promotion d'un pays, avec présentation de ses possibilités, participation aux salons professionnels à l'étranger et visites sur place. C'est en particulier la mission confiée à Procames – Provence Camargue Export – association qui accompagne les entreprises dans cette prospection. Son nouveau président, Gérard Nouen, succède à Jean-Pierre Brun.

Solidarité avec l'Algérie

Dès le lendemain des tremblements de terre successifs qui ont secoué l'Algérie en mai, les organisations humanitaires et les amis de l'Algérie ont commencé de mettre en place la solidarité.

À Arles, on s'est efforcé d'apporter du secours aux sinistrés, chacun selon ses moyens et ses compétences. Le regroupement des associations caritatives et humanitaires a bien fonctionné et un collectif solidarité Algérie s'est rapidement mis en place. Collectes de fonds et de matériels d'urgence, soirée culturelle d'amitié entre les peuples, concert de rock au Cargo, de multiples initiatives se sont succédées.

Le 2 juillet, devant les locaux des Restos du cœur, un chèque de 2 580 € a été remis au Collectif en présence des élus municipaux, Eliane Mézy, Josette Pac, Bernard Jourdan. La mairie mettait à disposition son personnel

pour acheminer à Marseille un camion chargé de produits de première nécessité dont les organisations humanitaires algériennes avaient fait la liste. Le 20 juillet, un nouveau concert de solidarité a eu lieu, cour de l'archevêché.



Au fil des jours



■ Préfet de région

Depuis le mois de juin, les Bouches du Rhône ont un nouveau préfet Christian Frémont.

Il est aussi préfet de région, et succède à ce poste à Yvon Ollivier.

■ Centre de formation Bâtiments, travaux publics

Le Conseil municipal du 21 mai a donné son accord à la création d'un CFA dédié aux métiers du bâtiment travaux publics qui sera une antenne du Centre d'apprentissage d'Aix les Milles. La mairie met à disposition pour cette construction un terrain en ZI Nord.

■ Convention entre le Conseil général et la Chambre de commerce

Le CG 13 et la CCI du Pays d'Arles ont renouvelé leur partenariat pour le développement économique du territoire autour de trois axes principaux : Le Rhône, les services aux entreprises et la promotion du Pays d'Arles. C'est un contrat pluriannuel de 2003 à 2006.

■ Pour ou contre un pont à Salin

L'association salinière STOP (Salin tradition ouverture projets) organisait les 21, 22 et 23 juin une consultation générale à Salin-de-Giraud sous forme de référendum « Pour ou contre la construction d'un pont à Salin-de-Giraud » sur le Grand Rhône. Selon l'association 56 % des électeurs inscrits à Salin se sont déplacés pour participer à ce scrutin et 86 % d'entre eux se sont prononcés en faveur du pont.

■ Bébé des « Petits nids »

Si vous avez fréquenté la crèche « Les petits nids » entre 1982 et ces dernières années, cet avis vous intéresse. Pendant les journées de la Petite Enfance, du 6 au 11 octobre prochain, une exposition photographique va retracer l'histoire de ce lieu d'accueil des tout petits. Ces photos ont été prises par les assistantes maternelles. Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette exposition, signalez-le au service petite enfance du Centre communal d'action sociale (CCAS), 2, rue Aristide-Briand, tél 04 90 18 46 97.

■ Brèves services

■ Donner un coup de main à la CLCV

Si vous avez un peu de temps à consacrer à aider vos concitoyens, la CLCV (consommation, logement et cadre de vie), association de défense des consommateurs et usagers, fait appel aux bénévoles qui ont des compétences techniques ou administratives diverses. Contactez la CLCV pour un rendez-vous au 04 90 93 68 81. CLCV, union locale du Pays d'Arles, 5, avenue Salvador-Allende 13200 Arles.

■ Nouvelles formalités pour les USA

A partir du 1^{er} octobre 2003, les ressortissants français se rendant aux USA pour un séjour inférieur à trois mois doivent disposer d'un passeport à lecture optique —comme ceux délivrés depuis octobre 2001— ou bien demander un visa au consulat. Renseignements au service Population (04 90 49 38 92) ou en sous-préfecture.

■ Avis aux employeurs d'apprentis

La Région gère désormais leur indemnité compensatrice forfaitaire. En attente du décret d'application de la loi, malgré toutes les dispositions techniques prises en temps voulu, un tel transfert de compétences peut occasionner des retards de paiement. La Région s'engage à assurer dès publication des textes réglementaires le versement des indemnités aux entreprises concernées.

■ Entrée libre au Musée camarguais du Mas de Rousty

Sa visite devient gratuite pour les Arlésiens et les habitants des Saintes-Maries-de-la-mer, sur présentation d'un justificatif. Ainsi en a décidé le conseil d'administration du Parc au début de l'été. Le site offre aussi un sentier de découverte du domaine agricole et du marais de Rousty.

Musée camarguais
RD 570, Mas de Pont de Rousty
13200 Arles. Tél. 04 90 97 10 82

■ www.parc-camargue.fr

Le Parc naturel régional de Camargue a maintenant son site sur Internet, véritable mine d'informations sur le delta du Rhône, son histoire, l'agriculture, l'élevage et les traditions. Au fil des 200 pages richement illustrées on trouve des actualités, des fiches d'information à télécharger, de nombreuses cartes et dépliants d'infos pratiques.

On apprend tant « sur le tas » !

Depuis septembre 2001, un centre permanent de validation des acquis de l'expérience existe à Arles dans les locaux du lycée Charles-Privat. On peut y obtenir un diplôme correspondant au métier exercé sans passer par les bancs de l'école !

La délivrance du diplôme n'est pas automatique. Le candidat doit apporter les pièces témoignant de trois ans d'activité au moins dans le même secteur et remplir un dossier pour faire la preuve des compétences et des savoirs acquis grâce à son métier. Le diplôme sera le même que celui obtenu après un examen.

« Les candidats à la validation ont un besoin de reconnaissance personnelle ou professionnelle. Le diplôme leur permet par exemple de s'inscrire à des concours. » souligne Pascale Aragon, conseillère en validation à Arles.

« La validation est un droit individuel, ouvert à tous : artisans, salariés, emplois jeunes, demandeurs d'emploi, Rmistes, bénévoles associatifs, élus ou syndicalistes, sans condition d'âge » ajoute-t-elle.



Le candidat qui s'engage dans cette démarche est souvent étonné de la somme des compétences acquises en travaillant.

Quels diplômes ?

Le centre de validation d'Arles s'occupe de tous les diplômes délivrés par l'éducation nationale du CAP au BTS. Mais la démarche vaut aussi pour les diplômes délivrés par les ministères de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture ou du Travail, l'homologation des titres et certificats AFPA, les diplômes universitaires et des grandes écoles. Il faut alors s'adresser à chacun de ces organismes. La conseillère d'Arles peut vous aider à trouver la bonne adresse.

Derniers diplômes validés sur Arles

CAP « agent de prévention et de sécurité » pour un employé de l'hôpital, CAP « Petite enfance » pour des années en crèche ou en école maternelle, BTS « Force de vente et action commerciale ».

Où se renseigner et s'inscrire ?

Centre permanent de validation des acquis de l'expérience : Pascale Aragon et Florence André. Lycée Charles-Privat, 10, rue Guintoli 13200 Arles du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h. Tél. 04 90 93 08 79

Collecte sélective

Se procurer les sacs jaunes

Vous êtes de plus en plus nombreux à trier les déchets et à utiliser les sacs jaunes translucides. Selon votre quartier, vous pouvez vous les procurer aux adresses suivantes :

Centre ville : les sacs jaunes sont à retirer comme les sacs blancs, rue de l'Aqueduc romain, du lundi au vendredi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

À Trinquetaille, Maison de quartier, place Léopold Moulias, et **à Pont-de-Crau,** salle polyvalente, rue Broussonet, une permanence est assurée tous les six mois pendant deux semaines par les ambassadeurs du tri du lundi au vendredi 8 h 30-12 h et 14 h-18 h et le samedi 8 h 30-12 h. Dates données par voie de presse et courrier.

Ce système s'étend désormais aux quartiers de Monplaisir, le Trébon, Griffeuille ainsi qu'aux villages de Salin-de-Giraud, le Sambuc, Mas-Thibert, Raphèle et Moulès. Un courrier aux habitants, suivi d'un communiqué dans la presse locale, précisera les lieux, dates, horaires et durée des permanences.

Pour tout renseignement,
« Allô Propreté » : 04 90 49 39 40

La collecte sélective pour recycler et produire de nouveaux objets.

Dans la collecte traditionnelle, tous les déchets sont mélangés. La collecte sélective permet de séparer les emballages qui peuvent être recyclés de tous les autres déchets. Ils sont ainsi collectés séparément, ce qui permet de les valoriser.

Avec les emballages qui peuvent être recyclés, les industriels produiront de nouveaux objets. Ainsi avec les plastiques, on peut réaliser des tuyaux, des tubes téléphoniques et même des pulls. Avec le verre, les verriers refont des bouteilles. Avec les journaux et les magazines, les papiers produisent des cartons ou du papier journal. Des pièces de voitures sont fabriquées à partir de l'aluminium des boîtes de conserve, des barquettes et des canettes.



38 000 habitants sont déjà concernés par la collecte sélective en vigueur sur tout le territoire communal (hors habitat vertical). Le geste de tri fait maintenant partie du quotidien des arlésiens qui ont compris son importance et son incidence sur notre environnement. Merci à tous !

La loi du 27 février 2002 prévoit que « lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale [...], un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale ». C'est donc dans ce cadre que nous nous exprimons chaque mois dans « Arles Informations municipales » afin d'informer nos concitoyens des positions de notre groupe sur la politique municipale la situation d'Arles et son avenir par des articles généraux ou portant sur un sujet précis concernant la vie des arlésiens.

Tribune du Groupe Alliance arlésienne

Y'a plus d'sous !



Elisabeth Chicco
Groupe Alliance Arlésienne

« La Mairie n'a plus d'argent », « Notre budget ne nous permet pas de faire ce que nous voudrions », etc.

Qui, à Arles, n'a pas lu ou entendu cette plainte désolée du Maire et de ses adjoints ?

Quelle est l'association ou le comité de quartier qui ne s'est vu opposer un refus sur la base d'arguments aussi simples et sans appel ? Et pourtant, il suffirait parfois de faire attention à la façon dont on gère l'argent du contribuable et faire cesser les gaspillages qui passent souvent inaperçus mais qui en disent long sur les pratiques de la municipalité.

Quelques exemples tirés du compte rendu des décisions du Maire qui ne sont pas soumises au vote des élus :

- Cette année, les vœux du Maire auront coûté à la commune la bagatelle de 22 038 euros soit 144 560 francs (pour les dépenses que nous avons pu identifier...). Sur ce montant, plus de 1 500 euros ont été versés pour la location du Palais des congrès. Il aurait été plus judicieux de les dépenser pour repeindre la Salle des fêtes qui sert à tant de nos concitoyens et d'y organiser les vœux.

- Plus choquant encore, 19 600 euros (presque 130 000 francs) ont été consacrés aux petits fours commandés à un traiteur installé dans le Gard et qui ne paye donc aucun impôt dans la commune, un comble !

Autre exemple, les Arlésiens savent-ils que le Carnaval 2003 leur aura coûté 70 369 euros soit la modique somme de 461 590 francs.

On le voit bien à travers ces exemples, si ces sommes ne permettront certainement pas de renflouer la dette de la commune, mises bout à bout, elles auraient pu permettre de répondre aux attentes de nos concitoyens pour la réalisation de travaux de proximité d'intérêt général.



Tribune du Groupe Arles Ensemble

Bernard Jourdan
Groupe Arles Ensemble

teindre ses objectifs.

En matière d'économie et de budget, procéder à la pêche aux chiffres, n'a guère de chance de permettre aux arlésiens de comprendre les enjeux fondamentaux quant à l'avenir de leur ville.

Pour le groupe Arles Ensemble, l'enjeu essentiel est de persévérer, malgré un déficit structurel, dans une stratégie de désendettement de la ville afin de lui permettre de retrouver dans l'avenir de meilleures capacités d'investissement et de développement.

C'est dans cet esprit qu'au quotidien, nous cherchons à la fois à répondre aux demandes légitimes des citoyens, tout en gérant de manière parcimonieuse les deniers du contribuable.

Pour les dépenses courantes des réceptions et du protocole, les chiffres sont régulièrement en baisse de 828 026 francs en 1990 à 442 813 francs en 2002, soit une baisse de près de 50%.

Ces dépenses sont d'ailleurs peu importantes au regard de la taille d'une commune de plus de 50 000 habitants.

Nous tenons à préciser également que nous faisons appel à des entreprises arlésiennes dans la mesure où le code des marchés publics nous le permet, donc dans le respect de la loi.

Ensuite, nous tenons à confirmer ici les chiffres qui sont bons en matière de dépenses du personnel. Pour l'année 2003, nous espérons une baisse d'environ 900 000 euros, soit une diminution de près de 6 millions de francs et ceci malgré le glissement vieillesse technicité qui augmente notre charge de 12 millions de francs chaque année sans créer aucun nouveau poste.

Nous participons tous à cet effort significatif et à cette politique économe qui nous a permis de clôturer les comptes administratifs 2001 et 2002 en excédent, malgré notre besoin de financement structurel.



Tribune du Groupe Arles Plurielle

David Grzyb
Groupe Arles Plurielle

Un développement urbain et économique menacé ?

L'été vient de s'achever. C'est la rentrée. La saison estivale fût riche en événements, même si les touristes furent, semble-t-il, moins nombreux que les années précédentes. Ce que l'on retiendra de cet été 2003, c'est la mobilisation des intermittents du spectacle, qui après les salariés du privé et du public ont été victimes de décisions gouvernementales menaçant gravement leur avenir.

Les conditions de cette rentrée 2003 restent préoccupantes : avenir de la sécurité sociale, progression du chômage... sont facteur d'inquiétudes et de désarroi. Dans notre commune, une préoccupation demeure : le refus des permis de construire par l'Etat et ses services (DDE) en raison des risques d'inondations. Alors que le Plan d'occupation des sols a été approuvé dès 2000, alors que des travaux de renforcement des digues sans précédent ont été engagés, l'Etat refuse encore toutes nouvelles constructions. Cette décision, si elle se confirme, aura de graves répercussions sur notre avenir. Comment les Arlésiens vont-ils pouvoir se loger dans leur ville ? Comment permettre à des familles de construire la maison dont ils ont toujours rêvé ? Comment vont vivre nos entreprises du bâtiment ? Où accueillir les entreprises désireuses de s'installer à Arles ?

Devant ces lourdes menaces pour l'avenir d'Arles et des Arlésiens, les élus du groupe « Arles plurielle » sont très inquiets. Mobilisés, nous sommes déterminés à accompagner Monsieur le Maire dans toutes les démarches qu'il souhaiterait engager auprès de l'Etat, pour que celui-ci redonne à notre commune les moyens d'un véritable développement.

Mairie d'Arles

☎ standard : 04 90 49 36 36

Mairie annexe de Salin-de-Giraud :

☎ 04 42 86 82 12

Mairie annexe de Raphèle :

☎ 04 90 98 48 77

Mairie annexe du Sambuc :

☎ 04 90 97 20 44

Mairie annexe de Moulès :

☎ 04 90 98 44 18

Mairie annexe de Mas-Thibert :

☎ 04 90 98 70 25

Accueil cabinet du maire

Hôtel de ville, 2^e étage,

☎ 04 90 49 36 00

Accueil élus, Hôtel de ville, 1^{er} étage,

☎ 04 90 49 36 04

« Arles Ensemble » ☎ 04 90 49 36 12

« Arles Plurielle » ☎ 04 90 49 35 49

« Arles Passionnément » ☎ 04 90 49 39 36

« Alliance arlésienne » ☎ 04 90 49 36 77

État-civil, Hôtel de ville, rez-de-chaussée,

☎ 04 90 49 36 92 — 04 90 49 37 67

04 90 49 38 49

Affaires générales, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 38 92

Élections, Hôtel de ville,

rez-de-chaussée, ☎ 04 90 49 36 53

Cimetières, cour des Podestats,

☎ 04 90 49 37 62

Urgences dimanches et fériés

☎ 06 18 44 35 82

CCAS, 2, rue Aristide Briand,

☎ 04 90 18 46 80

Crèche collective Lou Pitchounet,

15, rue du Docteur-Fanton,

☎ 04 90 96 32 12

Crèche familiale, rue Aristide Briand,

☎ 04 90 18 46 80

Structure multiaccueil

La Souris verte, rue Marius Allard,

☎ 04 90 93 68 51

Halte-garderies

La Poule rousse, Barriol, ☎ 04 90 93 76 80

Van-Gogh, place Felix-Rey,

☎ 04 90 49 70 29

Gribouille, 10 rue du docteur Schweitzer,

☎ 04 90 96 35 50

Les Tuiles bleues, rue du Château-d'eau

(Mas-Thibert), ☎ 04 90 98 73 32

Antennes mairie

Trinquetaille, 2, rue de la Verrerie, ☎

04 90 96 22 61

Pont-de-Crau, rue Auguste Brousseau, ☎

04 90 49 63 89

Griffeuille, 10 rue Jean Cocteau ☎

04 90 96 85 25

Maisons de quartier

Griffeuille, place V. Auriol, ☎ 04 90 18 95 03

Trinquetaille - ☎ 04 90 96 22 61

Accompagnement scolaire

ATP - Ville d'Arles, 7, bd Salvador Allende,

☎ 04 90 18 96 34

Antenne universitaire

espace Van Gogh et ancien archevêché ☎

04 90 49 37 53

Service des sports, rue F. de Lesseps, ☎

04 90 49 36 85,

Centre de formation des apprentis

rue Lucien Guintoli — ☎ 04 90 49 36 81

Maison de la Vie associative

2, bd des Lices — ☎ 04 90 93 53 75

Office de tourisme

Esplanade Charles De Gaulle ☎

04 90 18 41 20

Du 12 mai au 15 juin

■ Naissances

Luca Novelli, Julie Chomilier, Jean-Darius Consolin, Dylan De Graeve, Hugo Lopez, Manon Claudot, Iliès Ben Sliman, Cécilia Humbert, Océane Landi, Lola Bouchamma, Nolwen Larue, Mathias Wendling, Laura Delsaut, Lallie Soler, Inès Garcia, Naël Halladj, Aurélien Ferrari, Eléa Chambefort, Amele Benali, Loïc Reus, Florian Perrin, Eulalia Delarue, Jordan Clarey, Noah Fargier, Marius Barjolin, Zineb Benrahou, Lucas Mencarelli, Inès Pessione, Marine Alonso, Lohman Mekki, Laura Rodrigues, Carla Paulet, Mathilde Gemmi, Lyanna Blanquet, Malek Arabi, Sonia Aoun, Elodie Bouterin, Aurore Briand, Emma Baptiste, Lola Estevan, Nawel Meftali, Bilal Sellami, Iris Picard, Sarah Michel, Nolwen Durose, Gabrielle Duboux, Chloé Vetu, Sofian TariKet, Maëlle Cattié, Ambroise Bayot-Coffignot, Erine Fernandez, Charles Massin, Marina Jacquot, Wissal Boutouba, Rosana Bec, Maëliss Hainy, Enzo Rabier, Rachel Cordero, Rayane Gascon, , Jimmy Ruiz, Mélissa Rabani, Manon Salmeron, Enzo Buisson, Salma Et-Taoudi, Clémence Petit, Amélie Vigne, Cécilia Brouillet, Nora Boukoura, Ninon Revire, Sarah Vieux, Lounès Ferhat, Jade Baglioni, Rayhane Salhi, Marie Delaire, Eléonore Girod, Julie Navarro, Lila Salvador, Batiste Reynier

■ Mariages

Philippe Baccot et Hélène Biesse, Hervé Boniface et Myriam Dhombres, Pascal Fortépaule et Josiane Canale, Laurent David et Aurélie Perucca, Jonathan Simon et Estelle Petry, Ali Chenaif et Nassera Boukhari, Youssaf Oulaouch et Hassana Ballafkir, Amri Hammachi et Yasmine Marchal, Jérôme Bonillo et Isabelle Santarneckchi, Cyril Pantoustier et Stéphanie Rodrigues, Mohamed Melki et Amel Zemirli, David Manzanero et Marie-laure Miraglia, Salah Ferrar et Nathalie Souilbin, Jean-Marie Badiou et Muriel Moratelli, Didier Thore et Sandrine Marion, Mohamed Bouhafra et Naouel Rhamni, Sébastien Gérin et Nathalie Ferry, Alain Dizès et Carole Claden, Laurent Reynier et Julie Grain, Abd-el-kader Boudjemaï et Delphine Corps, Ludovic Monnier et Claire Villero,

■ Décès

Pierre Cadau (62 ans), Jeanne Issautier née Escurier (92 ans), Claire Durand née Busque (95 ans), Roger Garin (79 ans), Antoinette Mansuy née Benoist (81 ans), Joseph Novoa (74 ans), Consuelo Augier née Lopez (87 ans), Odette Combemale née Pagès (86 ans), Antoine Novoa (76 ans), Luigia Passet-Gros (90 ans), Lydia Benkemoun née Zennou (86 ans), Rosalie Boissin née Vicente (56 ans), Irène Chagrin née Lassaïa (77 ans), Elena Petit née Sei (82 ans), Fatima Arab née Zenasni (45 ans), Elise Griner née Jullian (96 ans), François Salanson (95 ans), Paulette Mazauric née Barbesier (92 ans)

Du 15 juin au 10 août

■ Naissances

Antonio Utrera, Maurice Soulier, Oréliane Roumieux, Robin Cébrian, Hugo Martin, Raphaël Gabarre, Riad Abarki, Baptiste Ferrier, Maxim Assenac, Lorenzo Pouzeaud, Fadwa Madkouk, Kévin Clement, Thomas Meliani, Mathieu Bardy, Yassin Bouchenafer, William Toufouti, Enzo Romero, Samir Karchi, Marion Guiraud, Marine Pascal, Mohamed Karchi, Jordan Gomez, Sébastien Charles, Inès Burchi, Damien Montagne, Helouna Gerold, Julien Jeannot, Célia Maillis, Marine Biga, Romain Severy, Quentin Escaravage, Kelly Antinori, Joseph Sayah, Mattéo Busardo, Marie Deng, Inès Terremere, Sandro Mordini, Kyslon Baptiste, Rania M'Barki, Marina Langlois, Johnny Marnier, Maeva Toque, Noah Zaâraoui, Alizéa Le Bihan, Nahim Chenoufi, Shanna Romero, Alexandre Salasc, Emmanuelle Blanc, Marilou Carde, Kélian Antoine, Johana Byczkowski, Laurie Becha, Sofian Rahji, Solène Curabec, Damien Stankovitch, Loan Lottin, Céline Da Silva Morais, Théo Graugnard, Angèle Ourceyre, Ismail Tbarik, Lina Ouennouri, Ryan Kada, Alcalli Kaba, Asma Ait Daoud, Nolan Carere, Zakarya Bouamiech, Lorenzo Lespinasse, Kévin Angonin, Chloé Rocher, Lilia Benamar, Lalie Galatola, Fadwa Malki, Victor Martinez, Lou Benoît, Manon Juan, Chahinez Mansouri, Loréna Tournaire, Carla Giusiano, Faustine Falchero, Camille Moraiti, Manon Elmeski, Fara Ketani, Sofian Bouziani, Elia Badiou, Charline Jullien, Merouan Zait, Noémie Boisramé, Léa Fournier, Laly Lucchesi, Antony Roux, Yanni Hadji-Yoannou, Yanis Benaïcha, Robin Jouve, Valentin Arnaud, Mohamed El Asmi, Lhamed El Asmi, Lucas Lopez, Imane Dabiauou, Donovan Bréone, Léo Siesse, Aymeric Mouiren, Maureen Peyre, Ilyess Boutouala, Anaïs Burlin, Camille Kornprobst, Léonce Brunet, Salah-Dîn El Khanf, Angel-Lee Vacany, Hafid Bibit, Younes El Hamri, Salahdine Berkani, Yann Priego, Bryan Ferrandez, Fantine Remi, Sean Segura, Logan Boisset, Hugo Fradier, Jonathan Demarque, Melyane Halladj

■ Mariages

Philippe Courtieu et Catherine Garcia, Najime Benakka et Jamila Essallami, Moussa Imassoudat et Khadidja Tselidjounne, Jacques Brunie et Elisabeth Charot, Ludovic Badin et Sophie Sales, Gérard Marchetti et Béatrice Senecot, Pascal Barbaste et Caroline Molinie, Damaso Hernandez et Christelle Puntel, Patrice Aubert et Magali Croibier-Muscat, Samuel Fontaine et Christel Heil, Martial Alvarez et Séverine Mathieu, Serge Simicheni et Layla Sebbane, Abdelaziz Rahhali et Nadia Laoukili, Abderrahim Maarad et Jacqueline Simicheni, Walter Sigovic et Audrey Garcia, Moustapha Akaffouh et Samira Boujana, Abdelkader Sebbagh et Yasmina Ameer, Lionel Mandervelde et Elodie Blanc, Jean-Christophe Reynard et Magalie David, Mohamed Krabch et Sophia Foutah, Sylvain Lussiana et Valérie Jonvel, Omar Medani et Soraya Sebbagh, David Favier et Valérie Camacho, Michel Fiévet et

Catherine Scandella, Stéphane Renoux et Estelle Ayala, Abdellah El Marouani et Aïcha Mezhour, Frédéric Laugier et Brigitte Lucchesi, Xavier Alazard et Isabelle Exbrayat, Stéphane Lamou et Sylvie Taurvon, Laurent Basso et Carol Bernabé, David Grzyb et Marine Baudry, Mathieu Barjolin et Sophie Beule, Jean-Noël Billy et Hakima Lahgui, Erwan Lesage et Virginie Radix, Jean-François Perez et Delphine Martinez, Dan Jalibert et Fanny Mourier, Loïc Aparicio et Karine Dumas, Jérôme Brot et Gisèle Embolo Essoba, Nicolas Bengold et Marie Chatelain, Jean-Paul Nêhou et Sabine Constand, William Moulinat et Caroline Reynier, Stéphane Filosa et Nathalie Arnaud, Nicolas Merger et Magali Crestin, Julio Oumraou et Sylvie Sabater, Christophe Castan et Marie-Pierre Devidal, Mohamed El Habhab et Jamila Bouayadi, Frédéric Olarte y Roman et Aurélie Arrivé, Patrice Vigneaud et Véronique Ferré, Olivier Bonnefoy et Sandrine Gautier, Christophe Isoard et Fabienne Lesage, Emmanuel Tuloup et Anne Cornille, Sébastien Raguel et Lugdivine Cabassud, Jean-Marc Guillot et Linda Buffa, Mohammed Zamboui et Rachida Oualali, Pascal Lautier et Virginie Ortiz

■ Décès

Claudius Crouzet (72 ans), Michel Flahaut (49 ans), Marius Audran (82 ans), Henri Houle (87 ans), Albert Pomedio (79 ans), Charles Korthals (86 ans), Georges Quenelle (62 ans), Pascale Torre 44 ans), Joséphine Serviolle (68 ans), Daniel Boiral (62 ans), Francine Ravet (98 ans), Zohra Dahou née Djahafi (67 ans), Jean Louis Crubillé (64 ans), Alexandria Arnaud née Pritchtepa (80 ans), Jeanne Monnerreau née Vialles (83 ans), Antoinette Grégoire née Valaur (86 ans), André Dumas (76 ans), Augustine Gontier née Champier (70 ans), Sylvie Bonnefoux née Daussant (75 ans), Juliette Frencia née Silvestre (77 ans), Félicité Yvan née Petrucci (89 ans), Alain Mirabel (53 ans), Raoul Battagliero (82 ans), Joaquim Ramirez (86 ans), Paulette Robert née Haon (81 ans), Andrée Blisson née Gutrin (77 ans), Fatma Merhouni née Herouali (82 ans), Eileen Souliez née Mac Donald (84 ans), Raymond Caudal (91 ans), Augusta Fiori (80 ans), Georgette Lorgeas née Pomié (95 ans), José Gleize (65 ans), René Claine (54 ans), Gisèle Agostini née Atlan (72 ans), Benedetto Benedetti (92 ans), Philippine Milazzo née Farina (92 ans), Denis Soulier (75 ans), Jeanne Morino née Coustellier (92 ans), Agapito Rodao (82 ans), Vicenta La Torre née Ivars (94 ans), Manuel Sanchez Zamora (84 ans), André Brémond (63 ans), Raymond Morand née Gounin (90 ans), Pierre Rousset (92 ans), Charles Pershon (75 ans), Julien Boule (92 ans), Raymond Loup (94 ans), Magdeleine Privat née Augier (85 ans), Alice Gioro née Cros (90 ans)

En raison des avis prononcés par la Commission nationale informée des Libertés (CNIL), seuls les noms des familles qui auront donné leur autorisation à une publication des actes d'état civil les concernant seront publiés dans cette rubrique

Traceurs tous terrains

Jacques Grats et Guy Rouvière, agents du service des sports, interviennent toute l'année dans les écoles, les gymnases et les plateaux sportifs.

Armés de bombes de peinture et de gabarits aux formes étranges, ils refont les marquages de terrains de sport et les peintures au sol des cours de récréation.

Depuis cinq ans, il y fleurit de drôles de choses.

Guy et Jacques ne se contentent pas de repeindre à l'identique les terrains de sport dans les écoles. Ils se mettent à l'écoute des enfants et des enseignants.

Les peintures au sol sont quelquefois le résultat d'un projet pédagogique : les enfants rêvent leur école, la dessinent. Avec l'aide des enseignants, ils discutent avec les techniciens. Entre rêve et contraintes, le projet prend forme. C'est ainsi que sont nés un échiquier, des labyrinthes, une boussole, un jeu de l'oie-alphabet, une marelle-escargot, une autre en chiffres ro-



Quelques chiffres

- Dans les cours d'écoles on utilise de la peinture en aérosol pour revêtement en bitume. Sur le sol des gymnases, on peint avec de la laque.
- La superficie d'une cour d'école va de 500 à 2000 m².
- Budget annuel : 11 600 €/an
- Peinture (600 bombes aérosols de 75 ml),
- Adhésif en rouleaux (150) pour 7 500 m de ruban
- Contreplaqué pour les gabarits.

L'unité entretient tous les équipements sportifs, hors bâtiments. Une vingtaine de peintres, jardiniers, conducteurs d'engins s'occupe des pelouses des stades et piscines, des clôtures, des cours d'écoles et de transport de matériel pour les scolaires : vélos, kayaks, en liaison avec les activités de pleine nature (APPN).

maines. D'autres fois, ils passent un moment à observer les enfants à la récréation, se font expliquer les règles de leurs jeux et proposent de créer une piste sur mesure comme les terrains de pit'chak*.

Guy rassemble les photos de toutes ces réalisations dans une espèce de press-book qui sert de base de discussion avant de nouveaux travaux. Finalement en stimulant la créativité de tous, aucune cour d'école n'est identique. Dernièrement une école leur a adressé une lettre collective de remerciements. Ce fut pour eux, une des plus grandes satisfactions de l'année.

*Pit'chak ou pitchak : Bracelets de caoutchouc découpés dans une chambre à air de vélo, rassemblés en boule sur une ficelle. Avec cette espèce de balle les gamins jonglent, frappent, passent, marquent des points comme au foot. Avantages, le pit'chak est silencieux et ne fait pas mal !

Coupons sport : des réductions pour s'inscrire en club

Avec la rentrée, il faut penser à s'inscrire dans un club si l'on veut pratiquer un sport. Des aides existent pour réduire le prix des cotisations. En effet, le Conseil général, en partenariat avec la Direction régionale et départementale de la jeunesse et des sports, renouvelle le dispositif des « coupons sport ». A raison de 16 € le coupon, on peut bénéficier d'une remise jusqu'à 48 € (3 coupons par personne au maximum).

Qui peut en bénéficier ?

Les jeunes de 6 à 30 ans (sous conditions), les personnes retraitées non imposables. Deux nouvelles catégories de bénéficiaires pour l'année sportive 2003/2004 : les étudiants boursiers du département et les personnes handicapées. Les demandes sont à retirer auprès des clubs sportifs ou à l'antenne du service de la jeunesse du Conseil général, 12, bd Emile-Zola à Arles. Elles de-



vront impérativement être déposées avant le 30 novembre.

Renseignements : Service de la jeunesse du CG, Antenne d'Arles à l'espace Chiavary au 04 90 18 42 70.

2004 année d'élections régionales, cantonales, européennes

Pour y participer, tous les non inscrits et ceux qui auront 18 ans avant le 29 février 2004, doivent se faire inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2003.

Formalités au service des élections en mairie, dans les antennes des quartiers de Griffeuille, Trinquetaille ou Pont-de-Crau, dans les mairies annexes de Mas-Thibert, Raphèle, Moulès, Le Sambuc ou Salin-de-Giraud.

Contacts (suite)

Autres services publics

CIO (centre d'information et d'orientation)

2, rue Léon Blum

☎ 04 90 96 13 62

Centre d'Information

Droits des Femmes et des Familles

☎ 04 90 93 47 46 — 04 90 18 43 49

Sous-préfecture, ☎ 04 90 18 36 00

Centre de secours principal d'Arles (pompiers) (administration) 04 90 93 62 95

le 18 (Service départemental d'interventions et de secours)

Gendarmerie nationale, ☎ 04 90 52 50 60

Commissariat de Police, ☎ 04 90 18 45 00

Centre hospitalier Joseph Imbert,

☎ 04 90 49 29 29

Urgences, ☎ 04 90 49 29 22

SMUR, ☎ 04 90 49 29 99

Clinique Jeanne d'Arc, ☎ 04 90 99 32 32

Urgences, ☎ 04 90 99 32 33

Clinique Jean Paoli, ☎ 04 90 99 34 00

Urgences, ☎ 04 90 99 34 01

CPAM ☎ 08 20 01 30 00

CAF ☎ 08 21 01 99 13

Service social ☎ 04 90 99 34 01

Médecine du travail, ☎ 04 90 96 70 36

La Poste, ☎ 04 90 18 41 10

France Télécom, ☎ 04 42 37 30 14

CCI Pays d'Arles, ☎ 04 90 99 08 08

Chambre de métiers :

- Arles ☎ 04 90 96 16 83

Aéroport Marseille-Provence,

☎ 04 42 89 09 74

Aéroport Nîmes-Arles-Camargue,

☎ 04 66 70 49 49

Boutique des transports,

☎ 04 90 96 36 25 ou 08 10 00 08 16

Taxis arlésiens,

☎ 04 90 96 90 03

Taxi salinier, ☎ 04 42 86 83 89

SNCF, ☎ 08 36 35 35 35

DDE, ☎ 04 90 93 68 74

EDF, ☎ 04 90 95 15 43 ou 08 10 08 08 084

- dépannage ☎ 08 10 333 184

GDF, ☎ 04 90 89 39 00 ou 08 10 08 08 084

- dépannage ☎ 08 10 893 900

Société des eaux d'Arles (SEA)

☎ 04 90 49 60 09

- dépannage eau ☎ 04 90 96 07 37

- dépannage assainissement

☎ 04 90 96 06 73

ANPE, ☎ 04 90 18 43 00

Assedic, ☎ 08 11 01 01 13

Maison du droit, ☎ 04 90 52 20 61

Tribunal d'instance, ☎ 04 90 52 21 30

Tribunal de commerce,

☎ 04 90 52 20 30

Greffé du Tribunal de commerce,

☎ 04 90 96 57 80

Conseil des prud'hommes

☎ 04 90 52 08 70

Centre des impôts, ☎ 04 90 99 48 00

Recette des finances, ☎ 04 90 18 80 80



Fête de la musique le 21 juin



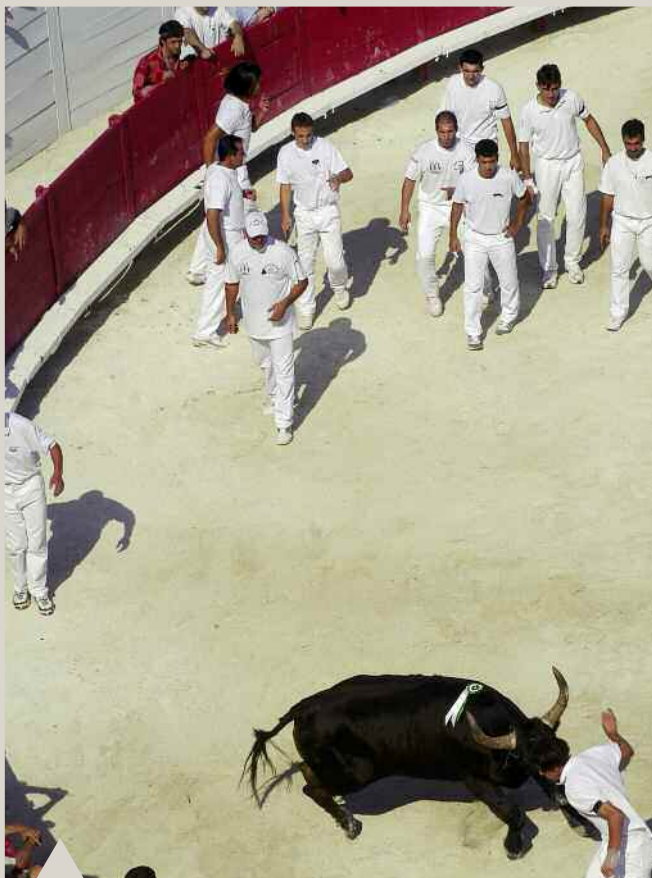
Façade de l'hôtel de ville rénovée



Feu d'artifice du 14 juillet à admirer depuis les quais du centre ville



Théâtre en deuil avec les intermittents du spectacle



La Cocarde d'or le 7 juillet



La traditionnelle course de satin



Nouvelle piste au stade Fournier



Convivencia, apéro-dédicaces du disquaire rue Réattu



Le Théâtre antique a fait le plein pour les spectacles de variété de l'été



Les Envies Rhône ment à Mas-Thibert



Les Rencontres d'Arles ont enregistré 4200 entrées pendant les 7 jours du festival



La tellinade en clôture des Suds à Salin-de-Giraud



La Région s'associe au projet de reconversion des ateliers SNCF



La Banda municipal de Santiago de Cuba (Suds à Arles)



Travaux de consolidation des quais de la Roquette



Succès des activités dans les piscines, canicule oblige...



Supinfocom, le chantier en bonne voie



Confortement achevé sur la digue de Trinquetteille



Les centres d'animations sportives ont fonctionné tout l'été



Fête du centre aéré de Raphèle

■ Brèves

■ Prix de poésie

En mai dernier, Arles décernait un ensemble de prix de poésie suite à un concours international. Cette manifestation, sous l'égide de la Société des poètes français a attribué son Grand Prix à Jacques Travers, son prix René Char à Melita Koak-Karchaliou (Thessalonique). Parmi les lauréats, quatre poétesses arlésiennes ont été récompensées : Stella Draï (2^e prix du recueil avec « Comme un cigalié »), Alicia Espinosa (prix jeunesse), Françoise Sala (prix Cézanne), Sylvette Afraoui Béral (prix d'encouragement), ainsi que Geneviève Delval des Saintes-Maries (prix Mistral pour « Couleurs de la ville, musiques du temps »).

■ Anciens combattants de moins de 20 ans

Dans les conflits armés, des très jeunes gens sont parfois enrôlés. Une fédération nationale des combattants de moins de 20 ans s'efforce de les regrouper. On peut prendre contact avec cette association en écrivant à Emile Perez, Maison du combattant, 17, rue Grignon, 13006 Marseille.

■ Concours de BD

Etudiants et lycéens, à vos crayons ! Le 6^e concours universitaire méditerranéen de bande dessinée a pour thème « l'héroïsme au quotidien ». Date limite du dépôt des planches (format A3) : le 24 octobre. Les prix seront décernés en novembre pendant la seconde édition du festival Massilia BD : 4500 € récompenseront les gagnants, dont 1000 € pour le premier prix.

Ce concours est organisé par le Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires d'Aix-Marseille, associé aux CROUS de Corte, Nice et Montpellier, en partenariat avec le Conseil Régional PACA et le Crédit Agricole Alpes-Provence.

Renseignements : CROUS d'Aix-Marseille Service culturel 04 91 62 83 67.

■ Ecole nationale supérieure de la photographie

La prestigieuse école arlésienne aura un nouveau directeur au 1^{er} octobre 2003. Patrick Talbot, conseiller culturel à l'ambassade de France à Rome, remplace Alain Leloup qui prend sa retraite. Le 1^{er} janvier 2004, l'ENSP devient Etablissement public administratif de l'Etat.

Musique

Quatre écoles en harmonie

La musique est la pratique culturelle dominante chez les jeunes... Mais pour répondre au mieux aux besoins, il est parfois bon de s'unir. Il y a dix-sept ans, quatre villes ont fait ce choix.

Arles, Tarascon, Saint-Rémy-de-Provence et Saint-Martin-de-Crau sont regroupés depuis 1986 au sein du Sigmepac (Syndicat intercommunal de gestion du personnel des écoles de musique des Alpilles et de Camargue).

Ainsi sont favorisées proximité, qualité et diversité des enseignements : 42 professeurs et 1266 élèves (dont 700 à Arles). Cette structure a fait ses preuves et se place en deuxième position au niveau régional, derrière le Conservatoire National de Région de Marseille.

Vers une école intercommunale de musique

En dehors de la gestion commune du personnel, les quatre écoles municipales de musique sont indépendantes. Or elles s'orientent aujourd'hui vers une véritable structure intercommunale. Pour s'élargir à d'autres communes, faciliter l'accès à l'enseignement musi-



cal auprès de tous les publics (cette rentrée l'enseignement du piano s'ouvre aux pratiques amateurs des adultes), travailler en partenariat avec les écoles, les collèges et les opérateurs culturels, être présent sur tout le territoire (une classe de guitare a été délocalisée à Salin...)

Les quatre écoles n'ont pas fini de faire converger leurs forces, un exemple harmonieux d'intercommunalité !

Inscriptions à partir du 8 septembre, reprise des cours le 22 septembre.

Ecole de musique Georges-Bizet : 04 90 93 08 47

Quelques chiffres

Le prix moyen d'enseignement musical (instrument, solfège) s'élève à 1 000 €/ par an, les familles participent modestement à hauteur de 10 à 15 % de ce montant, le reste étant pris en charge par les communes, le département (9 %) et la région (4 %).

L'école compte 18 classes instrumentales, des classes de chant choral, d'orchestres, des ateliers de musiques actuelles, rock, jazz, hip-hop...

Les classes d'éveil musical accueillent les enfants dès 3 ans (35 €/an).

8^e Journée des associations

Une vitrine des associations sur les Lices

Depuis quelques années à la rentrée, les associations déploient leurs stands sur le boulevard des Lices pour se faire connaître. Dimanche 21 septembre, elles seront 150 à présenter leurs activités. Culture, sports, loisirs, éducation, humanitaire, santé, social, environnement, cadre de vie... : la vie associative arlésienne est foisonnante...

Une première pour « Yaka de Gitana »

Cette association s'est fixé pour but de créer des liens et des échanges entre les familles gitanes et le reste de la population arlésienne. « Montrer ce que l'on fait, informer, discuter, être à l'écoute... Cette journée nous permettra de présenter nos actions, et de favoriser une meilleure compréhension mutuelle », espère Pauline Astoux. L'association accompagne les familles gitanes en voie de sédentarisation comme celles du camp de Barriol, bientôt relogées dans des maisons-roulottes au bord du canal. Olivia Moura, photographe, a travaillé avec une trentaine d'enfants pour conserver la mémoire du terrain occupé par les caravanes et qui disparaîtra bientôt. L'image se fait outil pédagogique : « les



enfants ont réalisé leur sténopé* et ont été ainsi les véritables acteurs du projet ». Le résultat de cet atelier a dépassé toutes leurs attentes.

En juin dernier, avec d'autres associations (La Cuisine, l'atelier 26 ter, Courant d'ère) les photos réalisées par les enfants ont été exposées au Cargo de Nuit.

Le 21 septembre, venez voir ces photos et discuter avec l'équipe de Yaka !

« Yaka de Gitana », 20 rue des arènes, 04 90 93 72 19

*Sténopé : Appareil photo très simple (chambre noire) qu'on peut fabriquer soi-même à partir de boîtes en carton ou métalliques et de papier photo sensible. Le sténopé désigne le minuscule trou qui sert d'objectif.

© Olivia Moura

Journées du patrimoine, les 20 et 21 septembre

Depuis 1984, les Journées du patrimoine proposent animations, entrées et visites gratuites dans les monuments et musées.



Rétable de la chapelle de la Charité

Cette année, la manifestation nationale décline le thème de la spiritualité dans les fonds et bâtiments patrimoniaux. Outre les églises, les cloîtres et autres lieux de prière, les monuments, les musées, la médiathèque, les théâtres, les établissements culturels d'Arles prolongent certaines expositions de l'été, en ouvrent d'autres et organisent des visites. Etudiants et élèves se font aussi guides de leur ville. Deux journées durant lesquelles on vous pro-



Détail du portail de Saint-Trophime

pose également un détour sur les sites naturels protégés, au charme particulier à l'entrée de l'automne.

Entrée libre pour tous pendant les Journées du patrimoine aux expositions suivantes :

« **Bergers de Crau, au-delà de l'image** », Museon Arlaten, jusqu'au 7 mars 2004.

« **La suite d'Arles** », photographies de Corinne Mercadier, musée Réattu, jusqu'au 12 octobre. Visites commentées le samedi 20 à 14h, 15h30 et 16h30, dimanche 21 à 10h, 11h, 14h, 15h30 et 16h30.

... en partenariat avec les Rencontres Internationales de la Photographie

« **Twelve Flower Month** », photographies de Cheng Lingyang, église Saint-Blaise, jusqu'au 12 octobre, de 9h à 19h.

Photographies et vidéos de Lin Tianmiao et Wang Gongxin, église des Frères-Prêcheurs, jusqu'au 12 octobre, de 9h à 19h.

■ Vendredi 19 septembre

projection du film « les 24 h de la télé », un demi-siècle de radio et de télévision, à 16h, salle des tapisseries, cloître Saint-Trophime,

■ Samedi 20 et dimanche 21 septembre

Stand « Journées du patrimoine », place de la République pendant les deux jours.

- **Exposition « Objets de foi, objets d'histoire »**, salles du cloître Saint-Trophime, du 20 septembre au 31 octobre. Ouverture de 9h à 18h.
- « **Musique et partitions** », présentation de livres de musique anciens à la Médiathèque jusqu'au 20 octobre, samedi de 10h à 12h et dimanche de 14h à 18h.
- « **Les épidémies à Arles dans l'histoire** », documents d'archives sur les maladies et la santé publique à Arles, aux Archives municipales, jusqu'au 30 novembre. Atelier et jeu de piste pour les scolaires, de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
- « **Il était une fois Pont-de-Crau** », photos témoignages et objets sur le passé du quartier, salle polyvalente de Pont-de-crau, jusqu'en octobre, de 9h à 18h.
- **Portes ouvertes aux Marais du Vigueirat**, à Mas-Thibert : visites guidées à pied, en calèche. Réservation au 04 90 98 70 91.
- **Domaine de La Palissade** : visites à 9h30 et à 14h.
- **Réserve nationale de Camargue**, à La Capeillère, de 9h à 13h et de 14h à 18h; au Salin de Badon, de 9h à 13h et de 14h à 18h.

■ Les visites guidées

- **Eglises d'Arles**, par l'Office de tourisme à 10h30, à 14h30 et à 16h.
- **Théâtre d'Arles**, visites le 20 à 17h, le 21 à 11h, 15h et 17h. Réservations au 04 90 52 51 51.
- **Centre interrégional de conservation du Livre**, visite le samedi 20 à 10h30 et 14h30. Réservations au 04 90 49 36 94.
- **Eglise de Raphèle**, dimanche 21, visites de 14h à 18h.
- **Musée de l'Arles et de la Provence antiques**, sur le thème : « Les rites funéraires ».
- **Samedi 20, stand des Journées du Patrimoine 2 visites par Vanessa Eggert**, 10h : la vie des chanoines à Arles au Moyen-Âge, 14h : l'archevêché d'Arles

■ Les jeunes d'Arles et leur patrimoine

- **Eglise Saint-Trophime et cloître**, visites guidées par les étudiants de la maîtrise « sciences et techniques patrimoine méditerranéen », de 14h à 18h.



- **Théâtre antique**, visite guidée samedi 20 par les élèves de 5^e, et **les Alyscamps** par les élèves de 4^e du collège Van-Gogh, de 14h30 à 17h.
- **Enclos Saint-Césaire**, visites guidées, les 20 et 21, de 14h et 16h, par les élèves du lycée Pasquet. Rendez-vous stand « Journées du patrimoine ». **Visite des collections du Museon Arlaten**. Réservations au 04 90 49 36 94.

■ Conférences, tables rondes

- « **Arles sous les bombes en 1944** », par l'association pour le musée de la Résistance, samedi 20 à 15h, amphithéâtre de l'espace Van-Gogh.
- « **La réutilisation des lieux à caractère spirituel** », « Café patrimoine » samedi 20 à 17h, restaurant l'Entrevue, place Nina Berberova.
- « **Le devenir des objets liturgiques** », table ronde samedi 20 à 10h30, salle des tapisseries, cloître Saint-Trophime.

■ Concerts, animations

- **Ecole de musique d'Arles**, duo de guitares, avec Sandrine Montalbano et Serge Silvetti, samedi 20 à 17h au temple protestant, bd des Lices.
- « **Les 24 h de la télé** », projections du film, samedi 21 à 16h30 et dimanche 22 à 15h, salle des tapisseries du cloître Saint-Trophime.
- **Découverte fluviale et maritime d'Arles**, avec l'association « Allège du Rhône », dimanche 21, de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h, à bord des barques à voile latine, *Césaire Bonaventure*, *Mireille* et *Marie*, à 9h45, 10h45, 14h45, 15h45. Embarquement quai Saint-Pierre à Trinquetaille. Réservation au 04 90 49 36 89.

■ La Féria du Riz

Féria du terroir et de la tradition, elle s'attache à mettre en valeur la bravoure des toros face à la vaillance et à la créativité des hommes, pour cultiver l'art taurin au plus près de son authenticité.

■ Jeudi 11 septembre

« **Recouvre-le de lumière** », spectacle en hommage au torero Nimeño II, adapté, mis en scène et joué par Philippe Caubère, d'après le livre d'Alain Montcouquiol (frère de Christian), aux arènes d'Arles, à 21h.

■ Vendredi 12 septembre

- **Corrida à 17h** : Frédéric Léal - Ruiz Manuel - Yvan Vicente (Tardieu).
- **Spectacle équestre à 21h30** : « Andalusia a Caballo » Angel et Rafael Peralta.

■ Samedi 13 septembre

- **Novillada à 11h** : Jonathan Veyrunhes - Manuel Escribano - Miguel Angel Perera (Gallon).



- **Corrida concours de ganaderias à 17h** : Denis Loré - Pepin Liria - Luis Miguel Encabo (Miura - Palha - P. de Resina - Murteira Grave - Yonnet - Tardieu).

■ Dimanche 14 septembre

- **Corrida goyisque de Rejón à 11h** : Joao Moura - P-H. de Mendoza - Andy Cartagena (Luis Terrón).



- **Corrida goyisque à 17h** : Mano a Mano Javier Conde - Sébastien Castella (Jandilla).

- Pendant la Féria, animations taurines (abri-vado, bandidos et encierros) et musicales (peñas, bal sur la place de la République le 13 à 22h) organisées par le Comité de la Féria et la Ville d'Arles.

Renseignements Arènes d'Arles
Tél. : 04 90 96 03 70

Fête des Prémices du riz

les 19, 20 et 21 septembre

Les Prémices célèbrent le riz nouveau et conjuguent tradition provençale et réalité économique de la Camargue, première région rizicole de France.



Le riz de Camargue originaire d'un terroir préservé. 70 % des cultures de riz françaises sont situées en Camargue. Les 30 % restants se trouvent dans un périmètre proche : dans les départements du Gard, de l'Hérault et de l'Aude. Les surfaces françaises cultivées en riz représentent un peu plus de 5 % de la surface européenne. Au cours des cinq dernières

décennies, la culture du riz en Camargue a beaucoup évolué pour s'adapter à la demande des consommateurs en privilégiant le riz long. (Source : CCI du pays d'Arles)

« La fête du riz nous donne le plaisir de nous retrouver pour offrir aux arlésiens et aux visiteurs une fresque mouvante et colorée, un immense théâtre de rue aux thèmes différents chaque année. Tout en rendant hommage à la culture du riz de Camargue » ajoute Claude Reboul, nouveau président des Prémices.



Le riz de Camargue :

Production : 74 452 tonnes

Surface cultivée : 20 000 hectares

Le syndicat des riziculteurs de France et le Centre français du riz organisent des manifestations professionnelles dans le cadre des Prémices du riz, les 11 et 12 septembre.

Contact :
Mas du Sonnailler,
route de Gimeaux 13200 Arles
Tél. : 04 90 49 82 00

■ Programme des festivités

■ **Vendredi 19 : 19h**, Céline Galon, 12^e ambassadrice du riz arrive par le Rhône sur les quais de Trinquetaille. Bénédiction de la gerbe nouvelle en l'église Saint-Pierre de Trinquetaille.

■ **20h30** : Repas organisé par le CIQ à l'Enclos Daillan. Réservation au 04 90 96 20 51.

■ **Samedi 20 : 21h**, Grand corso nocturne de Trinquetaille au boulevard des Lices.

■ **Dimanche 21** : Second passage du Corso à 10h sur le boulevard des Lices, et proclamation du char vainqueur du concours à l'issue du défilé.

La fête se poursuit dans les villages

■ **Samedi 27 au Sambuc**

14h, concours de boules

17h, Bénédiction de la Gerbe nouvelle en présence de l'ambassadrice du riz et des gardians.

■ **Dimanche 28 à Salin-de-Giraud**

10h, Bénédiction de la Gerbe nouvelle et défilé du char, **15h**, Trophée du sel aux arènes.

Grande soirée de remise des prix du concours de chars, au gymnase Jean-François Lamour, le **4 octobre 2003 à 21h**

Théâtre d'Arles

Partager de bons moments

La saison 2003-2004 sera marquée par l'importance donnée à la danse sans oublier le cirque hors piste, le théâtre et les spectacles « jeune public famille ».

La présentation de la future saison a permis à Dominique Chenet, directeur du théâtre, de prendre position aux côtés des intermittents du spectacle pour la défense



Dominique Chenet et David Ayala

de leur statut. Leur mouvement a tenu le devant de la scène culturelle tout l'été. À Arles, ils ont pu s'exprimer et organiser des débats, pendant les Rencontres de la Photographie et le Festival des Suds. La présentation d'une nouvelle saison est souvent l'occasion de faire un bilan des précédentes. En deux ans, les abonnements au théâtre d'Arles ont plus que doublé, de 230 à 539 et le taux de fréquentation est de 75%. Le public se « fidélise ». Il y aura des spectacles pour tous les goûts, des surprises et des retrouvailles aussi : Pippo Delbono revient ainsi que les « Ballets des jeunes d'Europe ». En mars, David Ayala, enfant du pays, met en scène « Armatimon – Furie des nantis ». Programme détaillé de la saison dans le numéro d'octobre...

**Souscription des abonnements
à la billetterie du théâtre : 04 90 52 51 51**



Les loups en Pays d'Arles

Depuis quelques années, certains défenseurs de la nature militent pour qu'on réintroduise dans nos régions les bêtes sauvages qui y existaient jadis. C'est le cas pour l'ours des Pyrénées ou pour le loup des Alpes. Mais sait-on que chez nous, en Pays d'Arles, les loups étaient particulièrement abondants. Ils causaient de tels dégâts dans les troupeaux que les consuls, au Moyen Age, ordonnaient régulièrement des battues pour les réduire. Les chasseurs étaient alors gratifiés d'une prime qui était versée par les propriétaires des troupeaux.

A en juger par la délibération du conseil du 15 mars 1488, ces battues étaient devenues insuffisantes. La ville se dota alors de louvetiers professionnels touchant un salaire mensuel. Ceux-ci avaient droit d'utiliser des flèches empoisonnées en promettant sous serment de ne les utiliser que contre les « bêtes fauves et malfaisantes ». On appelait ces chasseurs : belsiers. Du nom de leur arme : belsa.

Il faut croire que la mesure était encore insuffisante pour venir à bout des hordes qui semaient la terreur en Camargue, au Plan du Bourg ou au Trébon.

Le 27 septembre 1666, le conseil décida d'accorder une prime de 36 livres à quiconque tuerait une louve, et 30 livres pour un loup.

Personne ne s'offusqua de cette extermination, à l'exception de l'évêque Pierre Quiqueran de Beaujeu. N'allez pas croire que le prélat s'était ému de la disparition de cette espèce. Il était tout simplement navré qu'on l'ait privé de la chasse la plus exaltante qui soit : la chasse au loup.

Aujourd'hui tuer un loup ne rapporterait que des embêtements. Si le propriétaire du troupeau ne verse plus de prime à son protecteur, c'est bien le protecteur du loup qui verse une prime au berger lorsque son troupeau est attaqué. On dénombre 2 304 indemnités durant l'année 2002 à raison d'une somme forfaitaire de 230 euros par attaque du loup et de 122 euros par brebis bouffée, totalement ou partiellement. Il n'y a sans doute rien de pire que de se faire bouffer partiellement par un loup. Mais pour l'heure personne ne semble s'offusquer du sort de ces malheureuses brebis.

On est encore loin d'un monde parfait, mais on aura pour le moins su instaurer l'alternance des victimes.

Les César



AUTHEMAN

■ Brèves

■ Médiathèque

Jean-Loup Lerebours, directeur de la structure depuis sa création en 1986 a quitté ses fonctions fin juin pour rejoindre à Paris le site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France. Françoise Petitpas actuellement directrice de l'action culturelle, prendra aussi la responsabilité de la médiathèque.

■ Christian Lacroix remporte le marché

Le couturier arlésien habillera l'intérieur des trains à grande vitesse (TGV) de 3^e génération. Il signe un projet marqué par la légèreté : têtes de sièges asymétriques, angles arrondis, couleurs chatoyantes et parvient à gagner sept centimètres d'espace pour les longues jambes. Mauve, rouge orangé, parme et vert anis seront les couleurs dominantes. La première rame « couture » est attendue pour 2005, et d'ici 2008 c'est 183 TGV (soit plus de la moitié du parc) qui seront « relookés ».

■ Les sportifs au théâtre

Les athlètes arlésiens se retrouvent chaque année fin juin sur la scène du Théâtre antique avec les responsables de clubs de l'Office des sports et des élus venus les récompenser. Le Volley ball arlésien qui monte en Nationale 2 obtient la médaille d'or. De nombreux clubs dans toutes les disciplines ont été mentionnés pour leurs performances, leur ouverture aux jeunes, leurs initiatives en matière de formation.

■ L'ACA à Robert-Morel

La saison de football a repris pour le club qui joue en CFA2. L'équipe phare renforcée par plusieurs joueurs recrutés dans l'intersaison s'entraîne au stade Robert-Morel jusqu'à la fin des travaux de réfection au stade Fernand-Fournier.

■ Travaux d'été

Les services techniques profitent de la pause estivale pour remettre en état les équipements sportifs fortement sollicités pendant l'année scolaire. 300 000 euros de travaux ont été entrepris aux gymnases et stades Mauget, Lamour, Van-Gogh, Brun, Morel, Fournier et à celui de Salin-de-Giraud. A Beauchamp, un système d'arrosage a été mis en place.

Star de la presse étrangère

Des dizaines de pages en idéogrammes japonais ou coréens, dans la langue de Goethe ou celle de Ronaldo, qui se lisent de droite à gauche ou de haut en bas : Arles joue les stars de la presse étrangère. Chaque année, paraissent dans la presse du monde entier plus de 100 reportages, soit des milliers de photos de la place du Forum ou des arènes, d'Arlésiennes en costume ou de razeteurs, des étangs de Camargue ou de panoramas des Alpilles. Ces pages font rêver et donnent envie à un million de touristes étrangers de visiter Arles chaque année.

« Tous ces articles ne sont pas publiés par hasard : recevoir les journalistes fait partie du rôle de l'Office de tourisme d'Arles », souligne Francine Riou, directrice adjointe de l'office, en feuilletant *Kateigaho*, un magazine féminin japonais qui publie un superbe reportage sur Arles. « Depuis janvier, j'ai accueilli 39 journalistes étrangers dont 5 pendant la semaine de la Féria ».

En général, un journaliste étranger qui veut réaliser un reportage en Provence s'adresse d'abord à la Maison de la France de son pays, qui est un peu comme une ambassade touristique. La Maison de la France transmet sa demande au Comité régional de tourisme (CRT) qui s'adresse au comité de tourisme des Bouches-du-Rhône (CDT13). La demande du journaliste arrive ensuite à l'office de tourisme.

Mais parfois, le journaliste peut envoyer sa demande directement à Arles, grâce à l'Internet. « Nous n'acceptons pas toutes les demandes. Je décide



en fonction de l'intérêt du reportage mais aussi du pays de publication, s'il représente un marché pour Arles » explique Francine Riou, « Si la réponse est positive, nous organisons son séjour. Nous lui proposons des sites, des visites, des idées ou s'il a un

sujet précis, nous l'aidons à le réaliser. Nous lui fournissons un guide. L'office de tourisme prend aussi en charge un quart des frais d'hébergement et le CDT13 le reste ».

C'est un investissement très rentable. Si la ville devait s'acheter autant de pages de publicité, elle débourserait cinq millions d'euros chaque année ! Les étrangers que nous croisons dans nos rues sont probablement des lecteurs du quotidien coréen *Dong-A*, de l'Italien *I Viaggi de la Repubblica*, du magazine espagnol *Descubrir*, et de bien d'autres.

En 2002, l'Office de tourisme a recensé 107 articles sur Arles dans la presse internationale. D'autres ont été très sûrement publiés sans que l'office de tourisme en soit informé. Ils se répartissent ainsi :

Allemagne :	43
Italie :	29
Espagne :	9
Suisse :	7
Autriche :	5
Chine :	4
Grande-Bretagne :	3
Japon :	2
Mexique :	2
Corée du sud :	1
Brésil :	1
Pays-Bas :	1

Journée nationale du cheval et du poney

Nos chevaux sont de sortie

A Arles, plus que dans une autre ville sans doute, on est attentif aux chevaux, aux beaux chevaux. Ils sont parmi nous partout, une fois franchies les portes de l'agglomération. Pas de fête sans eux, jusqu'au cœur de ville qui résonne alors de leurs fers. Compagnons de race Camargue, et de beaucoup d'autres, arabe, andalouse et lusitanienne... sans oublier les vaillants poneys. Chevaux de travail, chevaux de corridas, chevaux de sport, d'école, de randonnée, d'attelage, ils vont tous parader dimanche 28 septembre lors la Journée du cheval, avec la participation de nombreux centres équestres et écoles d'équitation. Parmi les multiples animations préparées par l'Office de tourisme, ne pas rater le rassemblement des attelages, le défilé et le spectacle aux arènes.

Dimanche 28 septembre :

De 10h à 19h, stands des artisans et métiers du cheval sur le boulevard des Lices. Baptêmes à cheval et à poney toute la journée. Podium d'animation ;

A 11h, départ du défilé de 200 cavaliers et 40 attelages depuis la place Gabriel-Péri en direction des rues du centre ancien.

A 16h, spectacle aux arènes avec présentation de différentes écoles d'équitation, démonstrations de dressage, chevaux au travail, et des numéros préparés par les centres équestres. Entrée libre.



connais-tu bien ta médiathèque?

Evidemment que tu la connais! (11 000 personnes y ont pris leur carte).

Seul ou avec tes parents, pendant l'année scolaire ou les vacances, tu fréquentes déjà ce lieu de l'Espace Van-Gogh ou l'une des bibliothèques annexes de Griffeuille, le Trébon, Barriol et Raphèle. A moins que tu sois un habitué du Médiabus qui fait la tournée des quartiers et villages d'Arles.

Dans ce numéro, nous te rappelons les multiples possibilités de lire, écouter des disques, voir des films, s'informer ou se documenter pour la classe, offertes par la Médiathèque d'Arles.

1) Secteur jeunesse, au troisième étage de la médiathèque. En dehors du prêt de livres (la section Jeunesse a prêté 38 000 ouvrages en 2002), et de la lecture sur place on peut assister à des projections de films et

documentaires, les jours d'ouverture, à la demande ou le mercredi selon un programme préparé par les bibliothécaires (deux lieux pour cela, un pour les petits, un pour les adolescents). Dans la salle du conte, douillette et isolée du bruit, une fois par mois le mercredi après-midi, les enfants viennent écouter des histoires.

Au-dessus de cet étage une mezzanine est fréquentée par les élèves qui viennent étudier, consulter sur place les documents dont ils ont besoin. On y trouve toutes sortes de dictionnaires. Le fonds du secteur Jeunesse, 77 000 titres, se compose de livres (livres d'images, romans, BD), documents (revues, magazines, dossiers thématiques..) et de quelques livres / CD.

2) La vidéothèque, au premier étage propose plus de 7 000 documents et fictions. Certains films peuvent être prêtés, d'autres sont uniquement visionnés sur place. Le catalogue contient une collection importante de films d'animation. Une centaine de titres en fiction.

Réservation des films possible au 04 90 49 37 97.

3) La discothèque au rez-de-chaussée : le fonds est composé de 13 000 CD. Ce fonds progresse de 700 titres par an. Tous les genres musicaux y sont représentés et classés : musiques du monde, jazz, rock, musique classique, musique contemporaine, musiques de films, textes de théâtre, poésie, enfants (environ 500 titres, en chansons, comptines, contes, initiation musicale et chants de Noël).

Les utilisateurs peuvent emprunter trois CD à la fois pour une durée de 14 jours. On peut aussi écouter avec casque sans fil

4) les annexes

Quatre annexes de la médiathèque sont ouvertes à Barriol, Griffeuille, Le Trébon, Raphèle. Nous communiquerons leurs horaires dans un prochain numéro.

5) Le Médiabus

La bibliothèque ambulante parcourt les villages et quartiers d'Arles sur un cycle de quinze jours. La tournée de septembre commence par Mas-Thibert.

- **Mas-Thibert**, les mercredis 3 et 17 septembre (9h30-11h)
- **Le Sambuc**, les vendredis 5 et 19 septembre (sur la place de 13h30 à 14h30, de 14h45 à 17h à l'école).
- **Salin-de-Giraud**, les samedis 6 et 20 septembre et les vendredis 12 et 26 septembre (8h30-12h)
- **A Gageron**, les mardis 9 et 23 septembre (de 14h30 à 16h30)
- **A Moulès**, les mardis 9 et 23 septembre (de 8h30 à 9h devant la mairie, et de 9h à 10h15 devant l'école).
- **A Raphèle** (place du marché), les mardis 9 et 23 septembre (de 10h30 à 12h)
- **A Trinquetaille** (maison de quartier, place de la verrerie), les mercredis 10 et 24 septembre (de 9h30 à 12h)
- **A Albaron** (à l'école), les samedis 13 et 27 septembre (de 9h30 à 10h45)
- **A Saliers**, les samedis 13 et 27 septembre (de 11h à 12h).
- **A Gimeaux** (à l'école), les mardis 16 et 30 septembre (13h30-17h).

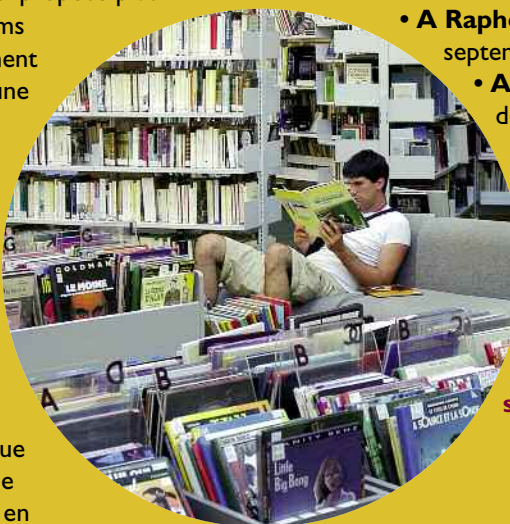
Pour obtenir plus d'informations sur le Médiabus: 06 70 20 39 94.

Dès le prochain numéro nous reprendrons nos entretiens avec le cercle des bibliothécaires pour te faire découvrir quelques perles de la lecture, ainsi que des vidéos et des CD.

La médiathèque pratique

Ouverte du mardi au vendredi de 13h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h et 13h à 17h.
Accueil: 04 90 49 39 39

271 000 documents prêtés en 2002
227 000 entrées enregistrées, soit environ 900 par jour.
Accès au site web par le site de la ville d'Arles: www.ville-arles.fr, puis bouton médiathèque. E-mail: mediatheque@ville-arles.fr



Françoise Petitpas, au centre, directrice de la médiathèque et ses adjoints Chantal Granier et Yoan Bourion



Louis Winsberg au Cargo le 19 septembre

Culture

Cargo de Nuit

- > **Louis Winsberg** (Jazz Fusion), soirée anniversaire du Cargo, **vendredi 19 septembre (gratuit).**
 - > **Fred Breton Sextet** (Latin Jazz), **vendredi 26 septembre.**
 - > **Kanjar'Oc** (Reggae Fusion), **samedi 27 septembre.**
- Renseignements : 04 90 49 55 99

Théâtre de l'Entre-Texte



> **Franck Torry**, chanteur et imitateur des plus grandes stars de la chanson française, **vendredi 19 septembre à 21 h (14 €/12 €).**

> « **Du haut à Deux** », avec Michel Maignan et Brigitte Camolly de la Cie du Azar't : une heure de rire sur des sketches de Catherine Blanchard et Jean-Michel Ribes, **samedi 27 septembre à 21 h (11 €/9 €).**

> « **Derrière la porte** », comédie dramatique de Claude Broussouloux avec Edith Thénot et Michel Maignan, **dimanche 28 septembre à 17 h 30 (11 €/9 €).**

Renseignements : 04 90 49 73 73



Reprise des cours de théâtre (adultes, adolescents et enfants) à partir du 15 septembre. Inscriptions dès le 8 septembre de 14h à 18h au Théâtre de l'Entre-Texte, 7, rue Marc-Sangnier.

Médiathèque

> **L'heure du conte**, enfants à partir de 4 ans, mercredi 2 septembre à 15 h 30.

> « **Musique et partitions** », exposition des partitions des fonds anciens, pendant les Journées du Patrimoine, **20 au 27 septembre (ouverture exceptionnelle dimanche 21 septembre de 14 h à 18 h).**

Renseignements : 04 90 49 39 39

Museon Arlaten



> **Exposition : « Bergers de Crau au-delà de l'image »**

ethnologues et photographe nous livrent une approche du pastoralisme provençal aujourd'hui, autour du berger transhumant de Crau... au-delà de l'image, des réalités sur un métier et des professionnels somme toute méconnus, **jusqu'au 7 mars 2004.**

Musée Réattu

> **Expositions**
Dans le cadre des Rencontres de la Photographie, trois expositions sont présentées au musée d'art contemporain, **jusqu'au 12 octobre : Corinne Mercadier, « La Suite d'Arles »** Entre photographie, sculpture et architecture, dix grandes

images commandées à l'artiste et réalisées cet hiver au cloître Saint-Trophime, à l'abbaye de Montmajour, à l'église des Prêcheurs...

Roman Opalka,

« **L'œuvre photographique** »

Après chaque séance de peinture, l'artiste se photographie devant la toile en cours : même cadrage, même lumière, même chemise pour enregistrer le temps qui passe depuis 1972...

Jean-Pierre Sudre

Présentation des natures mortes et des paysages matiographiques du photographe présent dans les collections du musée depuis 1968, invité d'honneur des Rencontres dès 1970...

> **Journées du Patrimoine**

Circuit inédit dans la ville à travers les lieux qui furent le théâtre du nouveau travail de Corinne Mercadier, **samedi 20 et dimanche 21 septembre.**

Renseignements : 04 90 49 37 58

Musée de l'Arles et de la Provence antiques

> **La séance du mercredi**

Chaque mercredi à 15 h, découvrez un aspect du musée, **les 3, 10, 17 et 24 septembre.**

> **Sorties archéologiques**

«Les bergeries de Crau, de l'Antiquité à nos jours», le **6 septembre à 10h**, «Sur les traces de la Via Aurelia...» (Péligas), le **7 septembre à 14h**, «L'oppidum de Roquepertuse (Veloux)», le **14 septembre à 14h.**

Renseignements : 04 90 18 88 88

Expositions

> **Rencontres d'Arles**

Une trentaine d'expositions présentées dans le cadre du 34^e Festival international de la photographie sont ouvertes jusqu'au 12 octobre, tous les jours de 10h à 19h.

La création chinoise contemporaine est mise à l'honneur ainsi que des



Les Journées du patrimoine

Samedi 20 et dimanche 21 septembre

La vingtième édition de ces journées est placée sous le thème du patrimoine spirituel.

Programme complet des visites et animations gratuites page 17.



Les expositions des Rencontres sont prolongées jusqu'

œuvres d'artistes tels que Tina Barney, Naoya Hatakeyama... dans divers lieux de la ville : Ateliers SNCF, espace Van Gogh, musée Réattu, abbaye de Montmajour, églises des Frères Prêcheurs, Saint-Blaise, Trinitaires... entrée libre pour les arlésiens sur présentation d'un justificatif.

> **Sur le sentier des Cabanes**

Exposition de photographies d'Atwood, Papoulias et Stjepovic, marais du Vigueirat, **jusqu'au 30 septembre, tous les jours de 10h à 17h.**

> **Le nucléaire sous haute surveillance**

L'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire et l'Autorité de sûreté nucléaire, en partenariat avec la Ville proposent une information sur la maîtrise des risques nucléaires à travers des panneaux, films vidéos, jeux informatiques, diaporamas, maquettes interactives... à la chapelle Sainte-Anne, **du 25 septembre au 19 octobre, du lundi au samedi, 8h30 à 12h30 et 14h à 18h30.**

> **Van Gogh à Arles**

A l'occasion du 150^e anniversaire de la naissance de Vincent Van Gogh, exposition de dessins originaux, photographies et documents inédits de



«Le Pont de Langlois»



u'en octobre

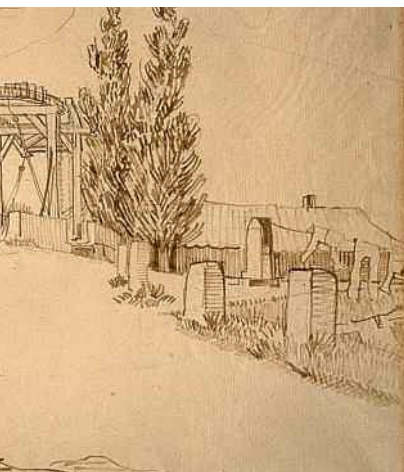
la période arlésienne de l'artiste,
Fondation Vincent van Gogh,
jusqu'au 15 octobre, tous les jours
de 10h à 19h.

Renseignements : 04 90 49 94 04.

> Les visites guidées de l'Office de Tourisme

« Circuit Van Gogh », « Arles
souterraine »... pour (re)découvrir la
ville en compagnie d'un guide-
conférencier.

Renseignements au 04 90 18 41 20.



■ Festivités

> Féria du Riz

Les 11, 12, 13 et 14 septembre
Cartels page 18.

> Prémices du Riz

Les 19, 20, 21, 27 et 28 septembre
Programme page 18.

> Journée nationale du cheval et du poney

Dimanche 28 septembre
Programme détaillé page 20.
Manifestations gratuites,
renseignements à l'Office de Tourisme
04 90 18 41 20.

■ Vie associative

> L'association « De l'autre côté du pont »

organise un vide-grenier à
Trinquetaille, samedi 6 septembre.
> L'association des habitants du
Plan-du-Bourg
organise un vide-grenier sur la place
des écoles du Plan du Bourg,
dimanche 21 septembre de 10h à
17h. Inscriptions : 04 90 49 67 73

■ Maison de la vie associative

> Armée de l'air, information sur les
carrières de l'armée de l'air, lundi 8
septembre 14h à 17h.

> ANPE, information pour les
demandeurs d'emploi handicapés,
mercredi 10 septembre 9h à 12h.

> Connaissance du Monde, « le
Vietnam » film de Patrick Moreau,
mercredi 24 septembre.

> Prévention Santé Solidarité,
informations sanitaires et sociales,
vendredi 26 septembre de 14h 30 à
16h30.

> Office des sports, conférence
« l'intérêt de l'ostéopathie », lundi 29
septembre à 18h 30.

■ Salon, foire et concours

> Salon des Antiquaires

20e édition du rendez-vous des
amateurs d'art provençal, meubles,
objets, bijoux, tableaux... De la Haute
Epoque au XIXe siècle, au Palais des
congrès du 20 au 28 septembre, de
10h à 19h (7 €).

Conférence « les grands décors des
manufactures françaises en
céramique », jeudi 25 septembre à
15h.

Renseignements : 04 90 96 51 57



Journée des associations Dimanche 21 septembre

Cette journée est le reflet du dynamisme culturel, sportif et social d'Arles...
Près de 150 associations présenteront leurs activités. Animations de 13h30 à
17h30, sur le bd des Lices et à la Maison de la vie associative : ateliers,
expositions, projections, conférences, démonstrations... A cette occasion, le
nouveau guide des associations arlésiennes 2003-2004 sera également mis à
disposition.

Renseignements : 04 90 93 53 75.

Festival de la langue et de la culture provençale

Du 2 au 5 octobre

Cinéma, rencontres d'auteurs,
spectacles, poésie, théâtre,
concerts et concours de chorales,
groupes folkloriques, expositions,
marché provençal... rempliront les
quatre jours de ce festival.

> Foire aux miels

Salle Henri Comte du 11 au 21
septembre.

> Concours de coiffure inter-régional

L'association « L'Artistique de la
Coiffure 13 » organise le 2^e concours
inter-régional de coiffure, au Palais
des congrès, dimanche 14
septembre.

L'Equipe de France de coiffure
participe à cet événement, parrainé
par Christian Lacroix.

Renseignements : 04 90 96 51 57

■ Sports et Loisirs

> Pêche:

Grand prix de la Ville d'Arles

Organisé par l'association des
pêcheurs Arles/Saint-Martin-de-Crau
(accueil à 6h30 au gymnase Louis-
Brun), dimanche 7 septembre.

Renseignements au 04 90 47 30 94

> Relais du sel



9^e édition de cette randonnée familiale
(à partir de 10 ans) qui relie Salin-de-
Giraud à Arles (rendez-vous à 12h45,
place Gabriel-Péri pour le transport
des participants et des vélos), samedi
27 septembre.

Manifestation gratuite -
Renseignements au Service des
sports 04 90 49 36 85

■ Courses camarguaises

> Courses de protection

mercredi 3 septembre à 16h30 aux
arènes d'Arles.

> Courses de protection

samedi 6 septembre à 16h aux
arènes de Salin-de-Giraud.

Romain Durand

taille le granit à Saint-Pétersbourg

Romain Durand, 24 ans, est de retour en Russie. Après quelques jours de repos à Arles cet été, le tailleur de pierre a retrouvé le chantier de restauration à l'Ermitage, le musée de Saint-Pétersbourg, un des deux

La SMRB (entreprise marseillaise du bâtiment) l'a envoyé là-bas en mars dernier, rejoindre l'équipe de restaurateurs de plusieurs pays, sur place depuis une dizaine d'années. Un immense chantier. Les Russes ont décidé de rendre toute sa beauté au palais impérial. En 2003, la Venise de la Baltique, construite au milieu des marais, célèbre le trois centième anniversaire de sa création par Pierre le Grand. Romain Durand était dans la métropole russe – six millions d'âmes – lors du lancement des festivités en juin, pendant les fameuses nuits blanches de Saint-Pétersbourg. « *Le soleil se couche à 1 heure du matin et se relève à 3 heures. Cela laisse beaucoup de temps pour faire la fête et peu pour dormir* ».

Mais Romain n'est pas en Russie en voyage d'agrément. Ses compagnons de labeur sont maçons et peintres. Ils travaillent cinq jours et demi par semaine à raison de neuf heures par jour. Romain taille le granit de Sibérie et le calcaire dur. Il refait les deux rampes d'accès au musée. En mars, par moins 10°C, il travaillait sous une bâche. N'empêche, l'expérience lui plaît et il ne demande qu'à la prolonger.

En Russie, il a fait la connaissance d'un autre tailleur de pierre, Grégoire, apprenti compagnon qui a participé au chantier des arènes d'Arles et à celui de la façade de l'hôtel de ville ! Les Russes manquent d'artisans qualifiés dans la restauration.

Romain sort du lycée des métiers du bâtiment de Felletin dans la Creuse avec un CAP de tailleur de granit. Avant de trouver sa voie, il a suivi un parcours d'apprentissage tortueux.

« Le soleil se couche à 1 heure du matin et se relève à 3 heures. Cela laisse beaucoup de temps pour faire la fête et peu pour dormir ».

Elève des collèges Van-Gogh puis Ampère, il découvre la pierre à 16 ans et veut devenir sculpteur. Un sculpteur des Alpilles, chez qui il passe un mois, lui montre les bases du métier. Mais Romain choisit la taille et part à Miramas au lycée professionnel des Alpilles, échoue au CAP et rejoint les compagnons à Nîmes puis Pézenas. Le métier entre mais l'apprentis-



sage est dur, trop dur peut-être. Romain change, prend de la graine, il veut toujours devenir tailleur de pierre.

Après le CAP décroché à Felletin, il tente le bac pro, mais selon lui on y apprend trop de théorie et pas assez de taille. Il rentre à Arles, vit de petits boulots dans le bâtiment. Et un jour arrive cette offre : partir en Russie. Opportunité à saisir, avec ce que cela comporte de rêves et de prise de risques.

Aujourd'hui Romain ne regrette rien, même si les conditions de travail sont parfois rustiques en Russie. La vie y est plus dure pour un manoeuvre russe que pour les artisans étrangers qualifiés. Bonne paye, frais de bouche et hébergement assurés, il est prêt à rempiler. Et les jeunes Russes sont si attachantes !

Rencontres entre hommes de l'art

Romain Durand devait rencontrer Art graphique et patrimoine, entreprise créée par des tailleurs de pierre notamment, installée dans la commanderie Sainte-Luce. AGP est spécialiste de l'image numérique appliquée à l'analyse géométrique et de la photo de précision pour la fabrication de plans des monuments à restaurer.

Un après-midi de juillet, Hubert Naudeix, chargé du développement multimédia de l'atelier AGP, montrait à Romain comment utiliser les logiciels pour retrouver les plus infimes détails du Théâtre antique, tel qu'il était au temps des romains, et mettre en scène sa reconstitution au travers d'un film en images de synthèse.

De même, pour le plan de la couronne de l'amphithéâtre, étape préalable aux travaux en cours. Les similitudes avec la restauration de l'Ermitage sont évidentes. Sur un mur, AGP a accroché un orthophotoplan, soit la reproduction par photomontage de haute précision des 70 mètres de plafond de la galerie des Glaces au château de Versailles. A partir de ce document, les ouvriers, perchés sur une plate-forme mobile, restaurent la fresque.